Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2011|12

UNE EXPERTISE, UN RÉSEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

Québec

Ministère des Relations
internationales,
de la Francophonie
et du Commerce extérieur

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2011|12

UNE EXPERTISE,
UN RÉSEAU POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DU QUÉBEC

Québec

Ministère des Relations internationales,
de la Francophonie et du Commerce extérieur

Tous droits réservés
Dépôt légal - 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada

ISBN : 978-2-550-66346-1 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-66347-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2012

Message du ministre

Québec, novembre 2012

MONSIEUR JACQUES CHAGNON
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément à la *Loi sur l'administration publique* et à la *Loi sur le ministère des Relations internationales*, j'ai l'honneur de vous transmettre le Rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur pour la période du 1er avril 2011 au 31 mars 2012.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,

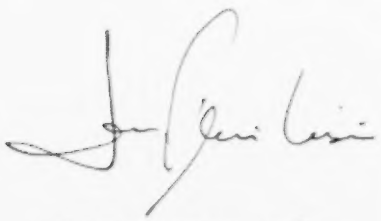

JEAN-FRANÇOIS LISÉE

Message du sous-ministre

Québec, novembre 2012

MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS LISÉE
Ministre des Relations internationales,
de la Francophonie et du Commerce extérieur
Ministère des Relations internationales, de la Francophonie
et du Commerce extérieur
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Ministre,

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport annuel de gestion 2011-2012 du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur.

Ce rapport fait état des résultats obtenus par le Ministère des Relations internationales à l'égard des engagements pris dans son Plan stratégique 2011-2014, dans son Plan annuel de gestion des dépenses 2011-2012, dans sa Déclaration de services aux citoyens et dans son Plan de développement durable 2009-2013. Il contient également l'information relative à l'utilisation des ressources. Finalement, il respecte les différentes exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

Je remercie le personnel du Ministère pour son engagement continu et sa compétence dans la réalisation de notre mission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Le sous-ministre,

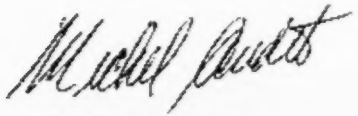

MICHEL AUDET

Déclaration sur la fiabilité des données

Les résultats contenus dans le présent Rapport annuel de gestion relèvent de notre responsabilité. Cette déclaration porte sur l'exactitude et la fiabilité des données contenues dans le Rapport.

Le présent Rapport annuel de gestion :

- Décrit fidèlement la mission, les mandats et les orientations stratégiques du Ministère;
- Présente les objectifs établis, les réalisations et les résultats atteints;
- Présente des données exactes et fiables.

Nous déclarons que le Rapport annuel de gestion 2011-2012 du Ministère présente fidèlement les résultats obtenus par rapport à ses engagements.

À notre connaissance, les données et les contrôles afférents sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2012.

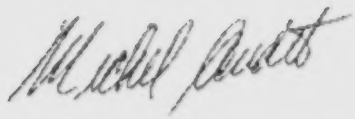

MICHEL AUDET
Sous-ministre
Sous-ministre adjoint aux politiques
et affaires francophones
et multilatérales par intérim

JEAN-STÉPHANE BERNARD
Sous-ministre adjoint
aux affaires bilatérales

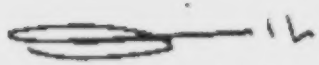

CLAUDE PINAULT
Sous-ministre adjoint
et chef du Protocole

BERNARD DUBOIS
Directeur général
de l'administration

Rapport de validation de la direction de la vérification interne et de l'évaluation

Québec, novembre 2012

MONSIEUR MICHEL AUDET
Sous-ministre
Ministère des Relations internationales,
de la Francophonie et du Commerce extérieur
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Sous-Ministre,

Nous avons procédé à l'examen de l'information présentée dans le Rapport annuel de gestion du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la direction du Ministère.

Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en nous basant sur les travaux relatifs à cet examen.

Notre examen a été effectué en se référant aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Nos travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à effectuer des révisions de calculs, à documenter le fonctionnement des mécanismes de compilation et à discuter de l'information fournie. Notre examen ne constitue pas une vérification.

Au terme de cet examen, nous n'avons rien relevé qui porte à croire que les résultats et les renseignements présentés dans le Rapport annuel de gestion 2011-2012 du ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur ne sont pas, à tous égards importants, plausibles et cohérents.

Le directeur de la vérification interne et de l'évaluation,

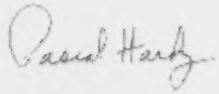

PASCAL HARDY

PRÉAMBULE

Le 19 septembre 2012, le nouveau gouvernement présentait son Conseil des ministres et modifiait la structure administrative du gouvernement du Québec. En conséquence, par l'ajout des responsabilités relatives au commerce extérieur, le ministère des Relations internationales devenait le ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur.

Le présent rapport couvre l'exercice financier allant du 1er avril 2011 au 31 mars 2012 et contient la reddition de comptes sur la base de la structure ministérielle en vigueur au 31 mars 2012. Par conséquent, le présent Rapport annuel de gestion fait état des résultats atteints en 2011-2012 en lien avec les engagements pris par le ministère des Relations internationales, découlant de son Plan stratégique 2011-2014, de sa Déclaration de services aux citoyens, de son Plan annuel de gestion des dépenses 2011-2012 ainsi que de son Plan d'action de développement durable 2009-2013. De plus, ce rapport présente le mandat, les actions et l'utilisation des ressources du ministère des Relations internationales, et ce, en date du 31 mars 2012.

Par ailleurs, le rapport utilise la formulation « la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie » pour faire référence à Mme Monique Gagnon-Tremblay, qui a occupé cette fonction au cours de l'exercice 2011-2012, tandis que la formulation « le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur » se rapporte à M. Jean-François Lisée, nommé à ce titre le 19 septembre 2012.

TABLE DES MATIÈRES

Tableau sommaire des résultats en lien avec les objectifs stratégiques du ministère 10

Faits saillants 12

Présentation du Ministère

Résultats liés au Plan stratégique 2011-2014

Coordination de l'action internationale du Québec 18

Contribution à la prospérité du Québec en collaboration étroite avec les partenaires gouvernementaux impliqués 23

Capacité d'action et d'influence de l'État québécois à l'étranger 28

Solidarité et développement international 35

Développement de l'expertise 36

Innovation des pratiques 37

Résultats liés à la déclaration de services aux citoyens

Information et renseignements 38

Sélection des projets et des candidatures 40

Délais de traitement 40

Consultations des clientèles sur les services 41

Utilisation des ressources

Ressources humaines 42

Ressources financières 46

Ressources informationnelles 49

Évaluation et vérification 52

Résultats liés au Plan d'action de développement durable et aux changements climatiques

Résultats du Plan d'action de développement durable 2009-2013 pour l'année 2011-2012 53

Changements climatiques 62

Autres exigences législatives et gouvernementales

Accès à l'information et protection des renseignements personnels 63

Emploi et qualité de la langue française 65

Programme d'accès à l'égalité en emploi 65

Politique de financement des services publics 69

Bonis au rendement 69

Annexes

Engagements internationaux conclus en 2011-2012 71

Missions d'élus du gouvernement du Québec à l'étranger en 2011-2012 74

Principales visites officielles au Québec en 2011-2012 79

Organigramme du ministère des Relations internationales au 31 mars 2012 83

TABLEAU SOMMAIRE DES RÉSULTATS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU MINISTÈRE

OBJECTIF 1	**COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUÉBEC PAR L'ENTREMISE D'UN PLAN D'ACTION, DE STRATÉGIES, D'ENTENTES ET DE PROJETS DE COOPÉRATION**	
	Initiatives structurantes mises de l'avant pour assurer la cohérence de l'action internationale du Québec.	Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action 2009-2014 de la Politique internationale du Québec ainsi que de la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis. Publication de la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe. Poursuite de la mise en œuvre de la Politique d'accueil des organisations internationales.
	Nombre de projets de coopération financés.	285 projets de coopération soutenus.
OBJECTIF 2	**COORDONNER LES ACTIVITÉS DIPLOMATIQUES DU GOUVERNEMENT TANT AU QUÉBEC QU'À L'ÉTRANGER DE MANIÈRE PERFORMANTE ET ÉCORESPONSABLE**	
	Nombre d'activités diplomatiques réalisées.	212 activités diplomatiques réalisées.
	Réduction de 5 % du coût moyen de ces activités d'ici 2014.	1 % de réduction du coût moyen des activités diplomatiques réalisées.
	Nombre et délais de traitement des communications officielles du gouvernement du Québec avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales (cible : cinq jours ouvrables).	Les 7 318 communications officielles ont été traitées dans un délai de 5 jours ouvrables ou moins, dans 79,7 % des cas.
	Pourcentage des missions pour lesquelles les émissions de CO_2 sont compensées.	Mise en place d'une méthode de calcul des émissions de CO_2 et examen des options de compensation.
OBJECTIF 3	**CONTRIBUER À LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC, PAR LE BIAIS DU RÉSEAU DE REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER, ET CE, EN COLLABORATION AVEC NOS PARTENAIRES SECTORIELS**	
	Nombre d'entreprises appuyées.	2 280 entreprises appuyées.
	Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles appuyés.	1 781 artistes, organismes culturels ou entreprises culturelles appuyés.
	Nombre d'actions visant le recrutement d'étudiants étrangers.	86 actions visant le recrutement d'étudiants étrangers.
OBJECTIF 4	**FACILITER LA MOBILITÉ DES PERSONNES PAR LA RECONNAISSANCE MUTUELLE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES ET LA CONCLUSION D'ENTENTES DE SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LE QUÉBEC ET DIFFÉRENTS PARTENAIRES**	
	Nombre de professions ou de métiers pour lesquels des arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications ont été conclus.	12 professions, fonctions ou métiers.
	Mesures mises de l'avant pour coordonner l'action gouvernementale.	Coordination de comités et participation à des négociations.
	Nombre d'ententes de sécurité sociale conclues.	Une entente de sécurité sociale conclue avec le Brésil.

OBJECTIF 5	**FAVORISER L'OUVERTURE DES JEUNES QUÉBÉCOIS SUR LE MONDE EN LEUR OFFRANT LA POSSIBILITÉ DE VIVRE DIVERSES EXPÉRIENCES INTERNATIONALES**	
	Nombre de jeunes Québécois participant à des expériences internationales, dans le cadre de programmes ou par l'entremise d'organismes appuyés par le Ministère.	6 412 jeunes Québécois ont participé à des échanges internationaux en vertu des programmes appuyés par le Ministère.
OBJECTIF 6	**INTENSIFIER LES RELATIONS AVEC LES DÉCIDEURS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES AINSI QUE LES LEADERS D'OPINION DES PAYS, DES ÉTATS FÉDÉRÉS OU DES RÉGIONS AVEC LESQUELS LE QUÉBEC PARTAGE DES INTÉRÊTS**	
	Nombre de rencontres gouvernementales de haut niveau organisées.	749 rencontres gouvernementales de haut niveau organisées.
	Nombre d'activités de visibilité réalisées.	795 activités de visibilité réalisées.
	Nombre de projets de promotion des études québécoises.	220 projets de promotion des études québécoises.
OBJECTIF 7	**SOUTENIR LA PRÉSENCE ET L'ACTION DU QUÉBEC AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES, DONT NOTAMMENT L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE ET L'UNESCO, ET LORS DES NÉGOCIATIONS OU DES TRAVAUX MULTILATÉRAUX TOUCHANT SES INTÉRÊTS**	
	Nombre de conférences ou d'événements multilatéraux pour lesquels la participation des représentants du Québec est appuyée par le Ministère.	114 conférences ou événements multilatéraux.
OBJECTIF 8	**MENER ET SOUTENIR LES ACTIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT D'UNE NOUVELLE ÉCONOMIE DURABLE**	
	Nombre d'interventions menées et soutenues.	106 interventions menées et soutenues.
OBJECTIF 9	**APPUYER L'INTERVENTION DES ORGANISMES DE COOPÉRATION QUÉBÉCOIS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT EN FONCTION DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES**	
	Nombre de projets soutenus.	101 projets soutenus.
OBJECTIF 10	**ASSURER L'ADAPTATION ET LA PÉRENNITÉ DE L'EXPERTISE MINISTÉRIELLE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSFERT DES COMPÉTENCES, TANT POUR LE PERSONNEL DU MINISTÈRE AU QUÉBEC QUE CELUI QUI TRAVAILLE À L'ÉTRANGER**	
	Nature des mesures mises en œuvre.	La formation du personnel et la disponibilité d'un outil de recherche et de classement de l'information.
OBJECTIF 11	**FAVORISER DES APPROCHES INNOVATRICES POUR OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES À L'ÉCHELLE DU MINISTÈRE**	
	Nombre et types de mesures.	Huit mesures.

FAITS SAILLANTS 2011-2012

Cinquantième anniversaire de la Délégation générale du Québec à Paris

Deux missions ministérielles ont été réalisées, donnant lieu à des rencontres de haut niveau avec des acteurs politiques, économiques et culturels. Une de ces missions a été dirigée par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest. Une programmation diversifiée a été mise en œuvre tout au long de l'année pour souligner l'importance de la relation privilégiée entre la France et le Québec.

Promotion internationale du Plan Nord

Missions du premier ministre aux États-Unis, en Europe et en Asie, ainsi que plusieurs participations à des forums et activités avec des entrepreneurs québécois pour effectuer la promotion du Plan Nord. Le but de ces missions était, particulièrement, de faire connaître le Plan Nord et de susciter l'intérêt d'investisseurs étrangers.

Mission au Japon et en Chine

Mission du premier ministre et de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie au Japon (du 23 au 28 août 2011) et en Chine (du 28 août au 2 septembre 2011) afin de présenter le Plan Nord, de conduire des entretiens politiques et de diriger une délégation de gens d'affaires (Chine).

Tenue de l'événement *Québec à Hollywood*

Organisation d'une série d'événements à caractère culturel et économique, à Los Angeles (du 9 au 25 septembre 2011), destinés à développer les relations avec la Californie et à positionner le Québec comme un partenaire clé dans différents secteurs.

Tenue de l'événement *Noël au Québec* aux Galeries Lafayette de Berlin

Du 18 novembre au 31 décembre 2011, les Galeries Lafayette de Berlin ont affiché les couleurs du Québec. Les cinq étages de ce magasin ont proposé des produits québécois dans plusieurs départements. Un volet culturel important complétait la présence québécoise.

Soutien à la mobilité des personnes dans le cadre de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

Au cours de l'année 2011-2012, 6 professions et 6 fonctions ont fait l'objet d'un arrangement de reconnaissance mutuelle (ARM) signé au Québec. De plus, des ARM concernant 10 professions, 6 fonctions et 4 métiers sont entrés en vigueur grâce à une règlementation au Québec, ce qui porte le nombre, au 31 mars 2012, à 74 professions, fonctions et métiers touchés par un ARM effectif sur les 81 pour lesquels des ARM ont été conclus.

Dépôt à l'Assemblée nationale du nouveau Plan stratégique 2011-2014

Le Plan stratégique 2011-2014 précise la façon dont le Ministère entend contribuer à la prospérité, à la capacité d'action et d'influence de l'État québécois de même qu'à sa notoriété internationale. Il traduit également l'importance que le Ministère accorde à une saine gestion des ressources.

Contribution à la prospérité du Québec, par l'entremise du réseau des représentations du Québec à l'étranger

Au total, ce sont 2 280 entreprises qui ont été appuyées par les représentations lors de la dernière année ainsi que 1 781 artistes, organismes culturels ou entreprises culturelles.

Promotion de l'identité, des valeurs et des intérêts du Québec auprès des décideurs étrangers et de l'opinion publique internationale

Organisation de 749 rencontres gouvernementales de haut niveau, avec les décideurs politiques et économiques ainsi que les leaders d'opinion des pays, des États fédérés ou des régions avec lesquels le Québec partage des intérêts, et réalisation de 795 activités de visibilité.

1

PRÉSENTATION DU MINISTÈRE

Notre mission

Promouvoir et défendre les intérêts du Québec au plan international, en s'assurant du respect de ses compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale.

Notre vision

Le ministère des Relations internationales : une expertise, un réseau pour le développement du Québec.

Notre mandat

En vertu de sa loi constitutive, le Ministère assume les responsabilités suivantes :

- Conseiller le gouvernement sur toute question ayant trait aux relations internationales;
- Établir et maintenir les relations avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales;
- Veiller à la négociation et à la mise en œuvre d'ententes internationales;
- Veiller aux intérêts du Québec lors de la négociation d'accords internationaux et au respect de ses engagements internationaux;
- S'assurer de la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec;
- Assurer la représentation du Québec à l'étranger.

Notre action

Au service des Québécois depuis plus de 40 ans, le ministère des Relations internationales coordonne l'action internationale du Québec et celle de ses représentations dans 15 pays. Son savoir-faire, sa connaissance fine des enjeux internationaux et sa capacité d'action contribuent directement à notre développement et à notre prospérité. Il est le conseiller du gouvernement, de ses ministères et de ses organismes sur toute question ayant trait aux relations internationales. De plus, en collaboration étroite avec les ministères dont la mission exige qu'ils soient actifs à l'étranger, le Ministère met en œuvre la Politique internationale du Québec.

Le ministère des Relations internationales assure la représentation du Québec à l'étranger. À ce titre, il défend et promeut la vision, les politiques et les stratégies du gouvernement. Il contribue à faire connaître le Québec, tant auprès des décideurs que des réseaux d'influence étrangers.

Le Ministère a également la responsabilité de développer les relations du Québec avec les gouvernements étrangers. Il assure la participation du Québec aux instances de la Francophonie et œuvre au renforcement des institutions francophones internationales auxquelles le gouvernement participe. De plus, il convient de la présence de représentants québécois au sein des délégations canadiennes dans le cadre des travaux des organisations internationales.

Rattaché au ministère des Relations internationales, le Protocole du gouvernement du Québec organise les visites officielles de membres des gouvernements étrangers et des membres du corps diplomatique. Il est responsable de l'application du cérémonial d'État lors des activités officielles du gouvernement du Québec. Il collabore aussi à l'organisation des missions à l'étranger du premier ministre du Québec et de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, entre autres. De plus, il assure les communications officielles du gouvernement.

Le Ministère assume aussi la responsabilité de la solidarité internationale, confiée à la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie.

Enfin, la ministre est responsable, devant l'Assemblée nationale, de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), de l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ), de l'Office Québec Amériques pour la jeunesse (OQAJ) et de l'Office Québec Monde pour la jeunesse (OQMJ). Le présent document ne prend toutefois pas en compte la reddition de comptes de ces organismes.

Nos représentations à l'étranger

Au 31 mars 2012, le Québec disposait de 27 représentations dans 15 pays.

Ces représentations, sous la responsabilité du ministère des Relations internationales, comptent sur des experts de plusieurs ministères et organismes (MO) du gouvernement du Québec. Il s'agit principalement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et d'Investissement Québec.

Ces représentations permettent au gouvernement du Québec d'agir de manière concertée et efficace à l'étranger. Situées dans les grands centres de décisions économiques et politiques, elles identifient les occasions d'affaires et veillent à la notoriété internationale du Québec.

Le personnel de ces représentations œuvre à l'atteinte de résultats tangibles pour la société québécoise. Il contribue au développement du Québec en appuyant :

- Les entreprises québécoises dans leurs démarches et activités visant à percer de nouveaux marchés;
- La promotion de l'expertise québécoise dans les domaines de l'innovation, de la science et de la technologie;
- L'attraction d'investissements étrangers;
- La promotion du Québec, le recrutement et la sélection d'immigrants potentiels;
- La mise en marché des manifestations et produits culturels du Québec à l'étranger;
- Les démarches d'attraction d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement du Québec;
- L'organisation de rencontres politiques avec des décideurs étrangers;
- La réalisation d'activités de visibilité du Québec auprès des décideurs politiques et économiques, des leaders d'opinion et de la société civile.

Les représentations veillent, de plus, au développement de notre influence auprès de décideurs clés de pays prioritaires. Leur travail a un effet concret sur l'avenir du Québec en permettant :

- La création d'emplois grâce à une hausse de nos exportations;
- L'augmentation du nombre de travailleurs qualifiés répondant aux besoins du marché du travail québécois;
- L'injection de capitaux essentiels à la prospérité du Québec;
- La notoriété de nos artistes, de notre culture, de notre expertise et de notre identité.

Par ailleurs, le Québec participe aux travaux d'organisations et de forums internationaux qui traitent de domaines relevant de ses compétences. Il est représenté auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

2

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN STRATÉGIQUE 2011-2014

Le premier enjeu

L'ACTION COHÉRENTE ET EFFICACE DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

ORIENTATION 1

Promouvoir la vision, les politiques et les stratégies du gouvernement du Québec à l'étranger

2.1 COORDINATION DE L'ACTION INTERNATIONALE DU QUÉBEC

Objectif 1

Coordonner la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec par l'entremise d'un plan d'action, de stratégies, d'ententes et de projets de coopération

Indicateur 1.1

Initiatives structurantes mises de l'avant pour assurer la cohérence de l'action internationale du Québec

Sous-titrée *La force de l'action concertée*, la Politique internationale du Québec (PIQ) a été rendue publique en 2006. La PIQ interpelle plusieurs MO partenaires et détermine les cinq grands objectifs de l'action gouvernementale en matière de relations internationales :

1. Renforcer la capacité d'action et d'influence de l'État québécois;
2. Favoriser la croissance et la prospérité du Québec;
3. Contribuer à la sécurité du Québec et du continent nord-américain;
4. Promouvoir l'identité et la culture du Québec;
5. Contribuer à l'effort de solidarité internationale.

La PIQ prend acte du caractère essentiel des relations du Québec avec les États-Unis et l'Europe. Ces relations ont fait l'objet, au cours des dernières années, d'une réflexion plus poussée et des stratégies spécifiques à ces territoires ont ainsi été élaborées, en collaboration avec plus d'une dizaine de ministères québécois.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a coordonné la mise en œuvre et effectué le suivi de la PIQ ainsi que des stratégies territoriales qui en découlent :

Mise en œuvre et suivi de la PIQ

Succédant au Plan d'action 2006-2009 qui accompagnait la PIQ lors de son lancement, le Plan d'action 2009-2014 propose un ensemble de mesures élaborées en concertation avec plusieurs MO partenaires. Ces mesures sont actualisées chaque année afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture internationale et d'en assurer une gestion flexible. Pour 2011-2012, les mesures mises de l'avant, dotées d'un budget de 3,9 M$, sont regroupées sous les cinq axes suivants :

1. Soutien à la prospérité du Québec;
2. Action internationale du Québec à l'égard des États-Unis;
3. Éducation, savoir et soutien à la jeunesse;
4. Rayonnement du Québec et de la culture québécoise à l'étranger;
5. Capacité d'action et d'influence de l'État québécois et solidarité internationale.

Ces mesures contribuent à la mise en œuvre de la PIQ. Les rapports d'étape, présentant les résultats associés à chacune de ces mesures, sont disponibles sur le site Internet du Ministère.

Lancement et mise en œuvre de la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe

La ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie a rendu publique en février 2012 la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe. Les chefs de poste européens étaient présents pour l'occasion et deux d'entre eux ont présenté la Stratégie dans le cadre d'un événement sous l'égide de la Société des relations internationales de Québec et de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec. Ils ont également pris la parole, en duo, dans trois universités québécoises, pour présenter la Stratégie et parler de leur travail en Europe. Cette Stratégie comporte 25 mesures regroupées autour des objectifs suivants :

1. Favoriser la prospérité économique du Québec;
2. Soutenir la coopération en matière de recherche et d'innovation;
3. Favoriser la mobilité des personnes;
4. Promouvoir la culture québécoise;
5. Accroître la capacité d'action du Québec et le développement des expertises.

Avec cette Stratégie, le Québec définit clairement ses priorités en Europe et se dote d'une vision paneuropéenne de son action.

Mise en œuvre de la Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis

Afin de positionner le Québec comme un partenaire stratégique auprès des États-Unis, le gouvernement du Québec s'est doté d'une Stratégie à l'égard des États-Unis rendue publique en janvier 2010. Cette Stratégie est accompagnée d'un Plan d'action 2010-2013 comportant 38 mesures. Ces documents d'orientation stratégique visent l'atteinte de cinq objectifs :

1. Favoriser les échanges économiques;
2. Assurer le leadership du Québec sur les plans énergétique et environnemental;
3. Contribuer à la sécurité du continent nord-américain;
4. Encourager le partage et la diffusion de la culture et de l'identité québécoises;
5. Accroître la capacité d'action du Québec et appuyer le développement des expertises.

La mise en œuvre de la Stratégie implique de nombreux MO québécois et les représentations du Québec sur le territoire américain. Le déploiement d'efforts concertés en lien avec cette Stratégie soutient la prospérité du Québec.

Mise en œuvre de la Politique d'accueil des organisations internationales

Au cours de l'année 2011-2012, le Ministère a fourni une aide financière de 3,8 M$ visant l'attraction et la consolidation d'organisations internationales au Québec. Plus spécifiquement, la dernière année marquait le renouvellement de l'appui du Ministère à l'Organisation de l'aviation civile internationale, et ce, pour une période de 15 ans (2011-2026). Afin d'assurer la mise en œuvre de cette politique, le Ministère travaille en collaboration étroite avec plusieurs partenaires, dont Montréal International.

Indicateur 1.2

Nombre de projets de coopération financés

Le développement, par le Ministère, du volet « coopération » des relations internationales, en collaboration avec les ministères sectoriels, permet un échange des meilleures pratiques dans tous les domaines, qu'il s'agisse de culture, d'éducation, de recherche, de sciences et de technologies, de développement durable ou de sécurité.

La coopération bilatérale qu'entretient le Québec est active et s'illustre dans plusieurs secteurs tels que la culture, l'éducation, la recherche, la science et la technologie, l'environnement, la justice, la citoyenneté, la langue, l'immigration, l'agroalimentaire, l'économie sociale, la modernisation de l'État, la santé publique et les services sociaux ainsi que le tourisme.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2011-2012, 285 projets de coopération ont été soutenus pour un total de 2,2 M$.

Nombre de projets de coopération soutenus en 2011-2012, par pays ou régions

Objectif 2

Coordonner les activités diplomatiques du gouvernement tant au Québec qu'à l'étranger de manière performante et écoresponsable

Indicateur 2.1

Nombre d'activités diplomatiques réalisées

Les activités diplomatiques prennent la forme de visites, de missions et de cérémonies officielles. Pour ces activités, le Ministère est chargé de l'application du cérémonial d'État et des aspects logistiques entourant la planification et la réalisation des mandats qui lui sont confiés.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2011-2012, le Ministère a réalisé 212 activités diplomatiques[1].

Visites au Québec

Plus spécifiquement, le Ministère a organisé 79 visites au Québec. Parmi ces visites, 39 ont été réalisées lors de la venue au Québec de hauts-commissaires, d'ambassadeurs, de consuls généraux et de consuls, et 32 lors de la venue de dignitaires étrangers. Enfin, huit personnalités des milieux politiques, économiques et universitaires ont bénéficié de l'accueil du gouvernement québécois par l'intermédiaire de son Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (voir annexe 3).

TYPE	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Visites de chefs de mission et de chefs de poste	39	50	24
Visites de dignitaires étrangers	32	32	33
Accueils dans le cadre du Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères	8	9	10
TOTAL	**79**	**91**	**67**

1. La méthode de calcul de cet indicateur a été modifiée, comparativement aux précédents rapports annuels de gestion, pour répondre à l'engagement du Plan stratégique 2011-2014.

Missions à l'étranger

Le Ministère est également garant de l'organisation des missions du premier ministre, de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie ainsi que des déplacements des membres du Conseil des ministres à l'étranger. Le nombre de missions a été de 54 pour l'année 2011-2012 (voir annexe 2). Entre autres, le Ministère a été directement sollicité pour l'organisation de la tournée internationale du Plan Nord du premier ministre du Québec.

TYPE	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Missions à l'étranger	54	45	64

Cérémonies officielles, conférences et activités protocolaires

Le Ministère organise également des cérémonies et des conférences ainsi que des activités protocolaires. Les activités protocolaires prennent habituellement la forme d'entretiens, d'inaugurations ou de repas officiels. En 2011-2012, le Ministère a organisé 45 activités protocolaires et il a participé à l'organisation de 18 cérémonies, notamment la réception pour la Fête nationale, et de 16 conférences.

TYPE	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Cérémonies	18	20	39
Conférences	16	20	20
Activités protocolaires	45	43	37
TOTAL	**79**	**83**	**96**

Indicateur 2.2

Réduction de 5 % du coût moyen de ces activités d'ici 2014

Le Ministère est responsable de l'organisation logistique des activités diplomatiques et protocolaires, tout en s'assurant du contrôle de leurs coûts. Pour la réalisation de ces activités, il doit faire appel à différents fournisseurs, dont les principaux sont des entreprises de location de voitures, des hôtels, des restaurateurs, des interprètes, des photographes et des entreprises de location d'équipements techniques.

Résultats de l'année

En 2011-2012, dans un objectif de réduction du coût de ses activités, le Ministère a entrepris la standardisation de ses opérations et a mis en place des normes budgétaires par activité et par type de visite protocolaire organisée au Québec. Les premiers jalons de ces actions ont conduit à la signature de contrats plus avantageux avec différents transporteurs terrestres. La signature de ces ententes a permis au Ministère de réduire de 1 % le coût moyen de l'ensemble de ses activités réalisées tant au Québec qu'à l'étranger. Toutefois, en tenant compte uniquement du marché québécois sur lequel le Ministère exerce un meilleur contrôle de ses coûts, les mesures entreprises ont permis de dégager des économies de 2,9 % par rapport à l'année précédente.

Indicateur 2.3

Nombre et délais de traitement des communications officielles du gouvernement du Québec avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales (cible : cinq jours ouvrables)

Le Ministère assure les communications officielles entre le gouvernement du Québec et les gouvernements étrangers, les corps diplomatique et consulaire ayant compétence au Québec et les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales établies sur son territoire. De plus, au nom du gouvernement du Québec, en collaboration avec les MO concernés, il administre les privilèges et les immunités prévus par les conventions internationales mises en œuvre au Québec dans les domaines relevant de ses compétences. Il est également responsable de l'administration des prérogatives de courtoisie accordées par le gouvernement du Québec. Les demandes et réponses relatives aux privilèges, immunités et prérogatives de courtoisie sont aussi des communications officielles.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le nombre de communications officielles pour l'année 2011-2012 est de 7 318. La majorité de celles ci, soit 79,7 %, a été traitée dans un délai de cinq jours ouvrables ou moins.

	2011-2012	2010-2011[2]
Nombre de communications officielles	7 318	7 262
Dans un délai de cinq jours ou moins	79,7 %	75,7 %

Indicateur 2.4

Pourcentage des missions pour lesquelles les émissions de CO_2 sont compensées

Le Ministère coordonne plus d'une cinquantaine de missions et de déplacements à l'étranger par année. Puisqu'il est garant de l'organisation des missions à l'étranger du premier ministre et de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie ainsi que des déplacements des membres du Conseil des ministres à l'étranger, il lui revient de faire preuve de leadership dans la mise en œuvre d'initiatives permettant des missions écoresponsables. Une évaluation interne a montré que l'impact environnemental le plus significatif des déplacements protocolaires porte particulièrement sur les émissions de dioxyde de carbone (CO_2).

2. La méthode de calcul de cet indicateur a été modifiée, comparativement au précédent rapport annuel de gestion, pour répondre à l'engagement du Plan stratégique 2011-2014.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a pris la décision de compenser 100 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) occasionnées par les déplacements à l'étranger des membres du Conseil des ministres. Toutefois, aucune émission de CO_2 générée dans le cadre des missions à l'étranger n'a été compensée en 2011-2012. Néanmoins, soulignons que des jalons ont été posés pour que les émissions de CO_2 soient compensées au cours des prochaines années :

- Élaboration d'une méthodologie de calcul du nombre de tonnes de CO_2 émises en raison des déplacements aériens dans le cadre de missions à l'étranger, et ce, pour les acteurs suivants :
  - Le premier ministre;
  - La ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie;
  - Les ministres sectoriels;
  - Les députés;
  - Le personnel d'accompagnement du Ministère.
- Examen des différentes options de compensation possibles avec les ministères compétents, soit le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le MDEIE et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), afin de faire un choix éclairé.

2.2
CONTRIBUTION À LA PROSPÉRITÉ DU QUÉBEC EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX IMPLIQUÉS

Objectif 3

Contribuer à la prospérité du Québec, par le biais du réseau de représentations du Québec à l'étranger, et ce, en collaboration avec nos partenaires sectoriels

Indicateur 3.1

Nombre d'entreprises appuyées

L'un des défis du Québec est de réussir à se positionner avantageusement sur le plan économique dans un contexte de vive concurrence mondiale. Les échanges du Québec avec le reste du monde sont plus que jamais déterminants pour sa croissance économique. La prospérité du Québec dépend, désormais, de sa capacité à consolider et approfondir davantage ses relations avec ses principaux partenaires et de son accès à de nouveaux marchés.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger a appuyé 2 280[3] entreprises l'an dernier dans leurs démarches visant l'accès à un marché étranger, et ce, en collaboration avec le MDEIE.

De ce nombre, 1 154 entreprises ont été appuyées dans les Amériques, 839 en Europe et 287 en Asie.

Ce réseau accompagne les entreprises québécoises en réalisant entre autres des missions économiques, en leur offrant des services-conseils et en organisant des activités de maillage avec des intervenants étrangers.

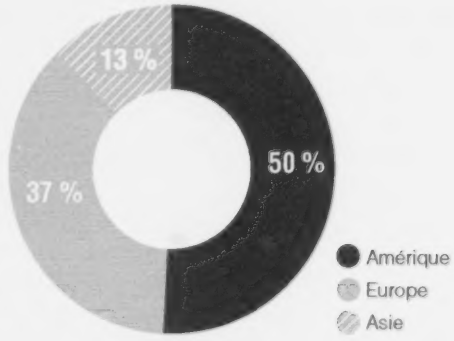

3. Il est à noter que ce total correspond à la somme des entreprises appuyées par les différentes représentations du Québec à l'étranger. Ainsi, il peut inclure plus d'une fois la même entreprise, si celle-ci a été appuyée par des représentations différentes.

Indicateur 3.2

Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles appuyés

Le poids économique du secteur culturel est important au Québec. La taille du marché québécois ne permettant pas de rentabiliser toutes les productions, l'État doit soutenir la présence d'artistes et d'entreprises culturelles québécoises sur les marchés étrangers, dans un esprit de réciprocité. De plus, l'appui à la présence des artistes québécois sur la scène mondiale contribue au rayonnement et à la visibilité du Québec.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger a soutenu la promotion et la mise en marché de 1 781[4] artistes, organismes culturels et entreprises culturelles, et ce, en collaboration avec le MCCCF.

De ce nombre, 578 artistes, organismes culturels et entreprises culturelles ont été soutenus par les représentations du Québec dans les Amériques, 1 100 en Europe ainsi que 103 en Asie.

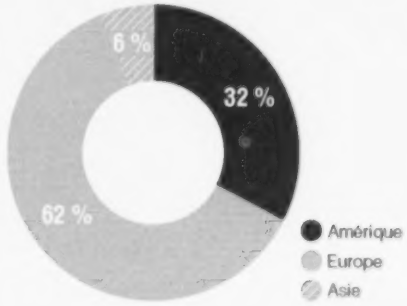

Ce réseau appuie la mise en marché des manifestations et produits culturels du Québec à l'étranger en fournissant de l'information stratégique adaptée aux besoins des artistes, des organismes culturels et des entreprises culturelles, en favorisant leur visibilité, en faisant leur promotion et en organisant des activités de réseautage et de maillage entre des artistes québécois et des intervenants étrangers.

Indicateur 3.3

Nombre d'actions visant le recrutement d'étudiants étrangers

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger soutient les efforts de recrutement d'étudiants étrangers par les établissements d'enseignement québécois, en réalisant diverses activités de promotion de l'offre éducative québécoise. Il assure ainsi la présence du Québec dans certains forums de réseautage en éducation et dans divers salons de recrutement. Il voit également à l'organisation d'activités de maillage et de visibilité et à la distribution de matériel promotionnel.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2011-2012, le réseau a réalisé 86 actions de promotion de l'offre éducative du Québec visant le recrutement d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement québécois, et ce, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et le MICC.

Au cours de l'année 2011-2012, il faut tout d'abord souligner le soutien des représentations du Québec à l'étranger pour la participation des établissements d'enseignement québécois aux grands forums de réseautage en éducation, soit les congrès des organisations suivantes :

- Association of International Educators (NAFSA) à Vancouver, Canada, en mai et juin 2011;
- European Association for International Education (EAIE) à Copenhague, Danemark, en septembre 2011;
- Consortium for North American Higher Education Collaboration (CONAHEC) à Puebla, Mexique, en octobre 2011.

4 Il est à noter que ce total correspond à la somme des artistes, organismes culturels et entreprises culturelles appuyés par les différentes représentations du Québec à l'étranger. Ainsi, il peut inclure plus d'une fois le même artiste, si celui-ci a été appuyé par des représentations différentes.

Le réseau a également représenté le Québec et ses établissements d'enseignement dans de nombreuses activités s'adressant directement aux étudiants étrangers :

- Tenue de kiosques lors de quatre salons étudiants, particulièrement dans le cadre du salon itinérant « Imagine Canada » qui a eu lieu, en février 2012, à Guadalajara, Querétaro, Puebla et Mexico, au Mexique. De plus, neuf présentations relatives à l'offre éducative québécoise ont été effectuées sur le territoire mexicain. Enfin, le Ministère a organisé l'inauguration de l'Association des anciens étudiants mexicains de l'Université Concordia, dont un des objectifs est le recrutement de nouveaux étudiants pour cette université.
- Participation à la Foire des études du Luxembourg, en novembre 2011, qui a été accompagnée d'une présentation de l'offre éducative québécoise à un groupe d'étudiants de l'Université du Luxembourg. En plus de faire valoir les avantages d'étudier au Québec, ces deux activités ont permis d'informer les étudiants potentiels sur le programme d'exemption des droits de scolarité supplémentaires signé par le Québec et le Grand Duché et de faire connaître les possibilités d'échanges d'étudiants.
- Participation au China Education Expo de Beijing et Shanghai, en octobre 2011, ainsi qu'au 17e China International Education Exhibition Tour de Beijing, Shanghai et Wuhan, en mars 2012, à laquelle ont participé 450 établissements provenant de 28 pays du monde entier. Ces expositions ont attiré plus de 100 000 visiteurs locaux. Lors de ces deux salons, les étudiants ont pu discuter avec les représentants des établissements participants, réunis dans un kiosque visant à faire la promotion de l'offre éducative du Québec.
- Tenue d'un kiosque « Québec » lors des Salons de l'éducation organisés à l'ambassade du Canada à Tokyo, en novembre 2011. De plus, divers conférenciers québécois de passage au Japon ont fait la promotion de l'offre éducative québécoise lors du lancement de la première Université francophone d'Asie. Finalement, la célébration de la Journée internationale de la Francophonie a permis de promouvoir l'éducation québécoise à Tokyo, Yokohama, Kyoto et Kobe, en mars 2012.

Enfin, les représentations du Québec ont favorisé le développement de nouveaux partenariats. Soulignons notamment les ententes entre les facultés de médecine des universités québécoises et l'Académie nationale de médecine de Paris, la collaboration innovante entre l'Académie de Créteil et les cégeps de l'Est du Québec pour mettre en place des programmes de formation professionnelle et technique avec double diplomation ainsi que le soutien accordé au Conseil franco-québécois de coopération universitaire dans le cadre de son Symposium de coopération universitaire, tenu en octobre 2011, à Paris.

Objectif 4

Faciliter la mobilité des personnes par la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et la conclusion d'ententes de sécurité sociale entre le Québec et différents partenaires

Indicateur 4.1

Nombre de professions ou de métiers pour lesquels des arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications ont été conclus

Afin de répondre aux défis démographiques, économiques et sociaux, le Québec devra accueillir des travailleurs et des personnes venant de l'extérieur de ses frontières. Les grands chantiers mis en place par le gouvernement visent l'accélération des mécanismes de reconnaissance des qualifications professionnelles obtenues en dehors du Québec et la conclusion d'ententes en cette matière à l'échelle canadienne et internationale.

L'Entente entre le Québec et la France, signée en 2008, demeure un chantier important. En ce qui concerne les Québécois qui désirent aller travailler en France, ils bénéficient désormais des possibilités accrues qu'offre une meilleure reconnaissance de leurs qualifications professionnelles acquises sur notre territoire. La société québécoise profite également de l'apport de travailleurs français qualifiés qui, en plus de com-

bler des besoins de main-d'œuvre temporaires ou permanents, partagent leurs connaissances, leurs techniques et leur expertise.

De plus, le Québec envisage la négociation d'ententes de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles avec d'autres pays que la France. Dans ce contexte, une nouvelle stratégie est proposée, laquelle consiste, d'une part, à cibler les partenaires étrangers dont les titres de formation et les champs de pratique paraissent les plus compatibles avec ceux du Québec et, d'autre part, à négocier uniquement pour les professions, les fonctions et les métiers qui répondent aux besoins spécifiques du marché de l'emploi québécois et du pays étranger visé.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Pour l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, des ARM visant 81 professions, fonctions et métiers au Québec ont été conclus. Au cours de l'année 2011-2012, 6 professions[5] et 6 fonctions[6] ont fait l'objet d'un ARM signé au Québec. De plus, des ARM concernant 10 professions, 6 fonctions et 4 métiers sont entrés en vigueur grâce à une règlementation au Québec, ce qui porte le nombre, au 31 mars 2012, à 74 professions, fonctions et métiers touchés par un ARM effectif sur ces 81. Certaines professions, certaines fonctions et certains métiers ont été jugés incompatibles (18 professions, 6 fonctions et 31 métiers exclus, pour un total de 55) en raison d'un manque d'équivalence en France ou de différences substantielles entre les champs de pratique et les titres de formation du Québec et de la France (ex. : denturologiste, planificateur financier, grutier).

5. Administrateurs agréés; évaluateurs agréés; physiothérapeutes; thérapeutes en réadaptation physique; audioprothésistes et technologues professionnels.
6. Dont 4 fonctions de représentant en assurances et 2 fonctions de courtier en valeurs mobilières.

Indicateur 4.2

Mesures mises de l'avant pour coordonner l'action gouvernementale

Le Ministère veille à renforcer la coordination de l'action internationale des différents acteurs clés concernés par la mobilité des travailleurs. Le ministère des Relations internationales s'implique notamment au sein de l'équipe québécoise participant aux négociations de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) sur la question de la reconnaissance des qualifications professionnelles ainsi que sur la mise en œuvre des ARM conclus dans le cadre de l'Entente entre le Québec et la France.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère coordonne le Comité des partenaires sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, regroupant les ministres de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Immigration et des Communautés culturelles, de la Justice et du Travail, ainsi que des représentants d'organismes tels que l'Office des professions du Québec, la Commission de la construction du Québec, la Commission des partenaires du marché du travail et le Comité paritaire de l'industrie des services automobiles.

De plus, le Ministère coordonne le Comité bilatéral institué en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Une réunion de ce comité s'est tenue à Paris, en juin 2011, sous la coprésidence de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie et du ministre auprès du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de la Coopération.

Enfin, le Ministère a participé aux négociations pour la mise en place de l'AECG, en plus de mobiliser les acteurs québécois dans le but de déterminer les positions québécoises sur la question.

Indicateur 4.3

Nombre d'ententes de sécurité sociale conclues

En assurant aux travailleurs les bénéfices de la coordination des législations de sécurité sociale et, par le fait même, le maintien de leurs acquis (rentes accumulées, droit aux prestations en nature de santé et d'accidents du travail et de maladies professionnelles), les ententes de sécurité sociale favorisent la mobilité professionnelle et sont inévitablement un préalable à la conclusion d'autres types d'ententes, telle la reconnaissance des qualifications professionnelles. Les ententes de sécurité sociale visent l'égalité de traitement, la détermination de la législation applicable, le maintien des droits en cours d'acquisition, le maintien des droits acquis et le service des prestations à l'étranger.

Le Québec a des ententes de sécurité sociale en vigueur avec 32 pays. Les ententes avec neuf de ces pays comportent des dispositions portant sur la santé, les accidents de travail et les maladies. La complexité de ces ententes n'est pas négligeable et leur conclusion représente un travail de longue haleine. La coordination interministérielle nécessaire à la mise en vigueur de ces ententes (préparation, études préliminaires, négociations et mise en œuvre) est assurée par le Ministère.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le gouvernement du Québec a signé l'Entente de sécurité sociale entre le Québec et la République fédérative du Brésil ainsi qu'un arrangement administratif fixant les modalités d'application de cette entente, le 26 octobre 2011, à Brasilia.

Plusieurs autres dossiers en cette matière ont évolué au cours de l'année. C'est le cas de l'entente avec la Corée du Sud, où une rencontre finale a permis la négociation des formulaires et des modes opérationnels nécessaires à la mise en application de l'entente à venir. De plus, trois accords opérationnels ont été négociés avec l'Allemagne, de même qu'une série de nouveaux formulaires, dans le but de mettre en application l'entente signée en 2010. Enfin, les négociations se sont poursuivies avec la Roumanie pour la signature prochaine d'une entente, alors que deux rencontres ont permis la finalisation des textes de l'entente et celle de l'arrangement administratif ainsi que l'élaboration des formulaires et des modes opérationnels nécessaires à la mise en application de cette entente à venir.

Les engagements conclus en 2011-2012 peuvent être consultés à l'annexe 1.

Objectif 5

Favoriser l'ouverture des jeunes Québécois sur le monde en leur offrant la possibilité de vivre diverses expériences internationales

Indicateur 5.1

Nombre de jeunes Québécois participant à des expériences internationales, dans le cadre de programmes ou par l'entremise d'organismes appuyés par le Ministère

Les expériences de formation et de travail dans d'autres pays offrent aux jeunes Québécois l'occasion de parfaire leurs connaissances et leurs aptitudes ainsi que de s'ouvrir à d'autres cultures. Ces expériences constituent un atout pour leur parcours professionnel en facilitant leur intégration future au marché du travail. Les liens tissés avec l'étranger contribuent à l'ouverture de la société québécoise et l'amènent à s'inspirer, dans l'expression de sa culture ou dans d'autres domaines, des façons de faire et des expériences d'autres pays.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Un total de 6 412 jeunes Québécois, en comparaison de 5 423 et 4 699 lors des deux années précédentes, ont participé à des échanges internationaux en vertu des programmes appuyés par le Ministère. Ce résultat représente une augmentation de l'ordre de 18,2 % comparativement à l'an dernier.

NOMBRE DE JEUNES QUÉBÉCOIS	TYPES D'EXPÉRIENCE	CONTRIBUTION DU MINISTÈRE ET PRINCIPAUX PARTENAIRES
5 678	Stages, études, projets culturels, chantiers d'insertion, participation à des événements ou à des missions commerciales dans les pays des Amériques par l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ), l'Office franco québécois pour la jeunesse (OFQJ), l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) et l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ).	Contribution financière de 6,34 M$. Partenaires : MELS, Secrétariat à la jeunesse, Emploi-Québec, MDEIE
298	Stages de solidarité internationale dans 16 pays d'Afrique francophone, d'Amérique latine et des Antilles réalisés avec l'appui du programme QSF.	- Coordination du programme et contribution financière de 2,56 M$. - Partenaires : Association québécoise des organismes de coopération internationale et ses membres
149	Jumelages intermunicipalités et travail de courte durée (vendanges) par l'Association Québec-France.	Contribution financière de 67 322 $. Partenaire : Consulat général de France à Québec
125	Simulation des Nations Unies à New York.	- Contribution financière de 8 000 $. - Partenaires : Plusieurs établissements d'enseignement québécois
162	Autres stages et expériences internationales soutenus.	Contribution financière de 620 858 $.

ORIENTATION 2

Promouvoir l'identité, les valeurs et les intérêts du Québec auprès des décideurs étrangers, des organisations internationales et de l'opinion publique internationale

2.3 CAPACITÉ D'ACTION ET D'INFLUENCE DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS À L'ÉTRANGER

Objectif 6

Intensifier les relations avec les décideurs politiques et économiques ainsi que les leaders d'opinion des pays, des États fédérés ou des régions avec lesquels le Québec partage des intérêts

Indicateur 6.1

Nombre de rencontres gouvernementales de haut niveau organisées

Le développement économique, social et culturel de la société québécoise dépend en partie de sa capacité à se faire connaître et à promouvoir ses points de vue auprès de ses partenaires internationaux. Il est donc important de joindre les acteurs gouvernementaux et

non gouvernementaux influents et de développer avec eux des rapports dynamiques et durables. Il est vital pour le Québec d'avoir accès aux décideurs politiques et économiques des pays, des États ou des régions avec lesquels il partage des intérêts. C'est pourquoi le réseau des représentations du Québec à l'étranger organise des rencontres politiques et administratives entre des interlocuteurs québécois et étrangers de haut niveau.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger a organisé 749 rencontres gouvernementales de haut niveau. Ces rencontres politiques et administratives, entre des interlocuteurs québécois et étrangers de haut niveau, permettent au Québec de renforcer sa capacité d'action et d'influence sur la scène internationale. Parmi celles-ci, soulignons les rencontres dans les pays suivants :

- *Allemagne*
  À Francfort, en juin 2011, le premier ministre s'est entretenu avec le vice-ministre-président de la Hesse et le président de l'Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles, dans le cadre d'une mission sur le Plan Nord qui s'est poursuivie à Munich, où il a rencontré le ministre président de la Bavière, la présidente du Parlement bavarois, la ministre d'État aux Affaires fédérales et européennes et le président du Conseil du patronat. Pour sa part, la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie a discuté, en novembre 2011, des relations Québec-Bavière avec la ministre d'État aux Affaires fédérales et européennes et le président du Conseil du patronat. Elle a par la suite rencontré à Dresde le ministre-président de la Saxe pour discuter du Plan Nord et de la coopération bilatérale avec le Québec.
- *Belgique*
  Lors de sa mission à Bruxelles, en juin 2011, le premier ministre s'est entretenu avec le premier ministre de Belgique et le ministre-président de la Flandre. Leurs discussions ont porté sur les perspectives de développement offertes par le Plan Nord et sur la reconnaissance des qualifications professionnelles. Lors de cette mission, le premier ministre a également présenté au président du Parlement européen la proposition du Québec sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, laquelle est négociée dans le cadre de l'AECG.
- *Brésil*
  À Rio de Janeiro, en octobre 2011, la ministre a été reçue par le vice-gouverneur de l'État, pour la signature de l'Accord pour l'établissement d'un programme de coopération technique. La discussion a porté sur l'environnement, l'éducation et le Plan Nord. Un entretien s'est tenu avec le secrétaire à l'Environnement de l'État de São Paulo. La discussion a eu trait à la coopération bilatérale, à la prochaine rencontre des chefs de gouvernement des Régions partenaires, au développement durable ainsi qu'au Plan Nord.
- *Chine et Japon*
  Lors de sa mission en Asie du 24 août au 2 septembre 2011, le premier ministre, accompagné de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, a eu l'occasion de s'entretenir avec le secrétaire général et porte-parole du gouvernement japonais, quatre ministres, dont le ministre des Affaires étrangères, le président de la Chambre des représentants ainsi que le gouverneur de la préfecture de Kyoto. En plus de discuter des possibilités de partenariat découlant du Plan Nord, ces rencontres ont permis de raffermir les relations politiques du Québec, particulièrement dans le contexte où le Canada et le Japon ont lancé des négociations en prévision d'un accord de partenariat économique. Au terme de sa mission en Chine, le premier ministre a également rencontré le ministre des Affaires étrangères, celui de la Science et de la Technologie, le gouverneur du Shandong ainsi que le maire de Shanghai.

- *États-Unis*
  En juin 2011, huit organisations du milieu environnemental américain ont rencontré le premier ministre à la Délégation générale du Québec à New York lors de sa présentation sur le Plan Nord. De plus, le premier ministre a participé à l'événement d'ouverture de la Climate Week, le 20 septembre 2011, en compagnie du maire de New York et de l'ancien premier ministre britannique, M. Tony Blair. Une centaine de représentants d'organisations environnementales, de gouvernements et de médias étaient présents à cet événement.

- *France*
  Dans le cadre de trois missions, le premier ministre et la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie se sont entretenus avec plusieurs membres du gouvernement français, notamment le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères et européennes. De plus, ils ont eu un entretien avec le secrétaire général de la Francophonie à la suite duquel ils ont lancé le Forum mondial de la langue française. Ils ont également rencontré les présidents et vice présidents de conseils régionaux, le maire de Paris et des représentants du Parti socialiste. Les sujets abordés portaient entre autres sur les perspectives liées au Plan Nord pour les entreprises françaises; la négociation de l'AECG; l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles; la reconstruction d'Haïti et l'adoption internationale dans ce pays.

- *Mexique*
  La ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie a dirigé une mission au Mexique, du 4 au 8 avril 2011, composée d'une délégation d'affaires, au cours de laquelle elle s'est entretenue avec des personnalités de haut niveau et a pu faire valoir l'expertise du Québec sur diverses tribunes. Elle a rencontré, notamment, le ministre de l'Économie du Mexique et le gouverneur de l'État du Jalisco, un État prioritaire de l'action internationale du Québec. Lors de ces diverses rencontres, il a été principalement question de l'importance de développer des relations économiques et commerciales plus fortes au sein de l'ALENA et de faire connaître le Plan Nord.

- *Royaume-Uni*
  Le premier ministre et la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie ont réalisé des rencontres avec les représentants du gouvernement britannique dont le secrétaire d'État et le ministre responsable de l'Amérique du Nord au Foreign and Commonwealth Office, ainsi que le secrétaire d'État à l'Énergie et aux Changements climatiques, lors de leurs missions respectives à Londres, en juin 2011 et en mars 2012. Ces rencontres auront permis, entre autres, de faire connaître les occasions d'investissement, ainsi que de développement économique et social, qui se présenteront au Québec avec la mise en œuvre du Plan Nord, et de promouvoir l'AECG.

Indicateur 6.2

Nombre d'activités de visibilité réalisées

L'image positive que projette le Québec sur les plans politique, économique et culturel contribue à la promotion de ses intérêts auprès des décideurs étrangers d'aujourd'hui et de demain. Dans ce but, le réseau des représentations du Québec à l'étranger réalise des activités qui offrent au Québec une visibilité internationale. Ces activités contribuent à mieux le faire connaitre et à véhiculer des messages stratégiques sur des dossiers prioritaires.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

En 2011-2012, le réseau des représentations du Québec à l'étranger a réalisé 795 activités de visibilité. De ce nombre, 244 activités ont eu lieu dans les Amériques, 470 en Europe et 81 en Asie.

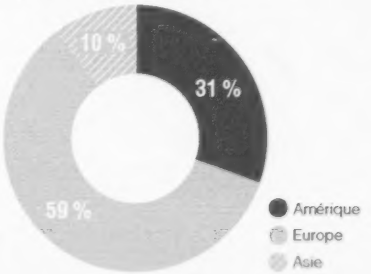

Parmi ces activités, les suivantes peuvent être soulignées :

- *Cinquantième anniversaire de la Délégation générale du Québec à Paris.*
  Deux missions ministérielles ont été réalisées, donnant lieu à des rencontres de haut niveau avec des acteurs politiques, économiques et culturels. Une de ces missions a été dirigée par le premier ministre. Une programmation diversifiée a été présentée tout au long de l'année 2011 pour souligner l'importance de la relation directe et privilégiée entre la France et le Québec, entre autres par un concert public en plein air, *Le Québec prend la Bastille*, animé par des représentants de la nouvelle vague de la chanson québécoise.
- *Tenue de l'événement Québec à Hollywood.*
  Organisation d'une série d'événements à caractère culturel et économique tenus à Los Angeles du 9 au 25 septembre 2011, et destinés à développer les relations avec la Californie et à positionner le Québec comme un partenaire clé dans des secteurs tels que l'art, le cinéma, la comédie, le design, la gastronomie, la mode et la musique.
- *Tenue de l'événement Noël au Québec aux Galeries Lafayette de Berlin.*
  Du 18 novembre au 31 décembre 2011, les Galeries Lafayette de Berlin ont affiché les couleurs du Québec. En effet, les cinq étages de ce magasin ont proposé des produits québécois dans plusieurs départements (mode, beauté, accessoires, bijouterie, gourmet et librairie). Au total, 21 entreprises québécoises ont pris part à l'événement. Un volet culturel important complétait la présence québécoise.
- *Participation d'une délégation québécoise à South by SouthWest (SXSW).*
  Organisation de Planète Québec, du 9 au 18 mars 2012 à Austin aux États-Unis, pour renforcer les liens entre le Québec et le Texas et appuyer les artistes québécois et les représentants des secteurs de la musique et du multimédia interactif qui participaient à l'événement. La participation du Québec à cette manifestation culturelle qui réunit chaque année les professionnels des secteurs de la musique, du cinéma et des arts numériques a permis de rehausser sa visibilité dans le sud des États-Unis.

Indicateur 6.3
Nombre de projets de promotion des études québécoises

L'essor des études québécoises à l'étranger constitue une façon de développer les connaissances sur le Québec, la compréhension de ses réalités et de faire connaître l'expertise québécoise dans plusieurs domaines d'activités. Comme en témoigne le développement des études québécoises, le Québec intéresse un nombre croissant de chercheurs universitaires dans le monde. Les projets de promotion des études québécoises permettent également d'assurer la notoriété du Québec à l'étranger ainsi que de maintenir un réseau de contacts influent au sein du milieu universitaire international.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a soutenu 220 projets de promotion des études québécoises, notamment les suivants :

- Le versement d'une subvention de 220 000 $ à l'Association internationale des études québécoises (AIEQ) visant à soutenir, d'une part, son fonctionnement général et, d'autre part, son programme « Soutien à la diffusion des connaissances scientifiques sur le Québec ». Lors de la dernière année, dans le cadre de ce programme, le Ministère a contribué à ce que l'AIEQ soutienne 56 demandes d'aide financière, présentées par ses membres, pour organiser ou participer à un colloque international sur le Québec, publier ou traduire un ouvrage en études québécoises ou encore créer ou enrichir un cours sur le Québec.
- La remise de bourses à 72 stagiaires, provenant de 22 pays, dans le cadre du programme de stages en didactique du français, culture et société québécoises.

- L'appui financier à 34 projets dans le cadre du programme Québec/États-Unis de bourses universitaires, qui vise à soutenir aux États-Unis les activités universitaires sur le Québec afin de favoriser une meilleure compréhension du Québec et de ses relations avec les États-Unis.
- L'appui financier à la Chaire d'études du Québec contemporain à l'Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III qui accueille un chercheur québécois responsable de l'enseignement, de la recherche et de la diffusion des connaissances sur le Québec en France. Le titulaire de la chaire organise et participe à des activités à caractère public tels des colloques et des conférences.
- L'appui financier à diverses associations consacrées aux études québécoises aux États-Unis tels que l'American Council for Québec Studies (ACQS), l'Association for Canadian Studies in the United States (ACSUS) et l'Institut des études québécoises de SUNY-Plattsburgh.
- La participation de l'adjointe parlementaire de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie au congrès de l'ACSUS, le plus grand rassemblement de professeurs et de chercheurs américains intéressés au Canada, qui s'est déroulé à Ottawa, en novembre 2011.
- L'appui financier à huit centres d'études sur le Québec (six situés en Allemagne et deux en Autriche) ainsi que l'appui à la tenue du premier colloque international du Centre suisse d'études sur le Québec et la Francophonie à Porrentruy, au Jura, en janvier 2012, en accordant deux titres de transport pour des universitaires québécois.
- La remise, par le délégué général du Québec à Londres, des deux prix du Québec visant à soutenir les recherches sur le Québec effectuées par des professeurs et des étudiants britanniques, dans le cadre du Congrès annuel de l'Association britannique d'études québécoises, en avril 2011.

Objectif 7

Soutenir la présence et l'action du Québec auprès des organisations internationales, dont notamment l'Organisation internationale de la Francophonie et l'UNESCO, et lors des négociations ou des travaux multilatéraux touchant ses intérêts

Indicateur 7.1

Nombre de conférences ou d'événements multilatéraux pour lesquels la participation des représentants du Québec est appuyée par le Ministère

Le gouvernement du Québec entretient des relations avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales qui agissent dans les domaines d'intérêt du Québec. Le ministère des Relations internationales coordonne sa participation aux sommets et aux forums multilatéraux. Il y assure l'élaboration et la défense des positions québécoises.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a appuyé la participation des représentants du Québec à 114 conférences et événements multilatéraux.

Parmi ceux-ci, notons les suivants :

- La participation et la prise de parole de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie à la troisième session ordinaire de la Conférence des Parties à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, en juin 2011, à Paris. La ministre a également pris la parole, devant les représentants des 116 États parties à la Convention, pour annoncer une nouvelle contribution de 100 000 $ de la part du gouvernement du Québec au Fonds international pour la diversité culturelle de l'UNESCO.

- L'organisation de l'assemblée générale du Réseau des gouvernements régionaux pour le développement durable (nrg4SD), en août 2011, à Québec, dont le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a été l'hôte. Les membres ont échangé sur leurs pratiques exemplaires et projets en cours en matière de gestion environnementale et ils ont discuté de grands enjeux environnementaux.
- La participation des représentants du Québec à toutes les instances de la Francophonie, dont la 27e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie, les 81e, 82e et 83e sessions du Conseil permanent de la Francophonie et les dix rencontres de la Commission politique, les cinq de la Commission économique, les trois de la Commission administrative et financière, ainsi que les quatre de la Commission de coopération et de programmation. De plus, le Québec préside le Groupe de travail ad hoc sur les règles d'appartenance à la Francophonie, qui a tenu neuf réunions. Les représentants du Québec ont aussi participé aux réunions des opérateurs de la Francophonie, soit l'Association internationale des maires francophones, TV5 Monde, l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Université Senghor d'Alexandrie.
- La participation et les prises de parole du gouvernement du Québec lors de la 36e session de la Conférence générale de l'UNESCO, du 25 octobre au 10 novembre 2011. Le Québec est intervenu et a complété la position du gouvernement du Canada dans les cinq grands secteurs de l'UNESCO que sont l'éducation, la culture, les sciences naturelles, les sciences humaines et les communications. L'expertise développée par le Québec en matière de reconnaissance des acquis a été évoquée.
- La participation des représentants du Québec à 22 réunions multilatérales de la Commission des Grands Lacs, du Conseil des Gouverneurs des Grands Lacs et de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, au cours desquelles les enjeux relatifs à la gestion durable de l'eau ont, entre autres, été abordés. De plus, le Ministère s'est impliqué dans la formation d'un comité économique au sein de la Commission des Grands Lacs. Ce comité réunit des acteurs importants des États et provinces de cette région, dans le but de dynamiser l'espace économique régional.

Objectif 8

Mener et soutenir les actions du Québec à l'étranger en matière de développement d'une nouvelle économie durable

Indicateur 8.1

Nombre d'interventions menées et soutenues

Le Ministère œuvre à affirmer la capacité d'action internationale du Québec en ce qui a trait au développement d'une économie durable. Le développement d'alliances et de partenariats stratégiques qui en découlent vise à favoriser une nouvelle économie respectueuse de l'environnement et socialement responsable. Dans cette perspective, le Ministère mène ou soutient des interventions pour promouvoir l'action et les intérêts du Québec, notamment en matière de changements climatiques, d'énergie propre, de transports durables, de biodiversité et de technologies vertes.

Il fait également la promotion internationale du Plan Nord, qui se veut un projet exemplaire de développement durable intégrant le développement énergétique, minier, forestier, bioalimentaire, touristique et du transport, la mise en valeur de la faune ainsi que la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité, au bénéfice des communautés concernées et du Québec tout entier.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a mené ou soutenu 106 interventions à l'étranger en matière de développement d'une nouvelle économie durable, dont les suivantes :

La promotion internationale du Plan Nord par le soutien :

- Aux missions du premier ministre, aux États-Unis, en Europe et en Asie, ainsi qu'à plusieurs participations à des forums et activités avec des entrepreneurs québécois visant à promouvoir le Plan Nord. Il a prononcé des allocutions sur ce sujet au Foreign Policy Association, à New York le 14 juin 2011, devant des représentants des milieux d'affaires et de la finance de New York, et au FT Global Energy Leaders Summit 2011, organisé par le Financial Times, à Londres, le 28 juin 2011. Le but de ces missions était, entre autres, de faire connaître le Plan Nord et de susciter l'intérêt d'investisseurs étrangers.
- À la mission du ministre des Ressources naturelles et de la Faune en Norvège et en Suède et à sa présentation du Plan Nord dans le cadre de la Conférence Arctic Frontier, à Tromsø, en Norvège (le 23 janvier 2012), lors d'un petit déjeuner conférence à la Chambre de commerce d'Oslo (le 25 janvier 2012) et devant des représentants du milieu des affaires suédois, à Stockholm, en Suède (le 26 janvier 2012).
- À l'allocution « Plan Nord : modèle novateur de développement durable » présentée par le ministre de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Delhi Sustainable Summit, en Inde, en février 2012.
- À la visite du ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique de France, en septembre 2011, sur le territoire du Plan Nord. Celui-ci était accompagné de représentants d'entreprises françaises. La définition de thématiques prioritaires dans les échanges franco-québécois lors du déplacement de la délégation française a eu une influence majeure sur l'élaboration de la Déclaration commune des premiers ministres québécois et français sur les initiatives conjointes en lien avec le Plan Nord, adoptée à Paris, en octobre de la même année.

La promotion du leadership québécois dans la lutte aux changements climatiques par le soutien :

- À la participation du premier ministre et du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à la cérémonie d'ouverture de l'édition 2011 de la Climate Week NYC, au cours de laquelle le premier ministre a annoncé que le Québec prenait la tête de la EV20 Policy Initiative, créée conjointement avec le Climate Group et bénéficiant du soutien de l'Agence internationale de l'énergie, portant sur l'électrification des transports.
- À la mission du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à San Francisco et à Sacramento ayant pour objectifs de renforcer les liens entre le Québec et la Californie, dans le dossier des changements climatiques, et de discuter de la mise en place du système de plafonnement et de droits d'émission de GES.
- À la présentation de la position québécoise en matière de lutte contre les changements climatiques par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dans le cadre de la conférence Leading a Clean Energy Revolution, à Londres, en septembre 2011, et organisée conjointement par le Climate Group, la Délégation générale du Québec à Londres et la représentation du gouvernement de l'Australie du Sud à Londres.

2.4
SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Objectif 9

Appuyer l'intervention des organismes de coopération québécois dans les pays en développement en fonction des priorités gouvernementales

Indicateur 9.1

Nombre de projets soutenus

Le Québec agit en matière de solidarité et de développement international pour contribuer, dans la mesure de ses moyens, à relever les défis auxquels font face les populations moins favorisées de l'Afrique francophone, de l'Amérique latine et des Antilles. En conformité avec la PIQ, publiée en 2006, Haïti demeure la priorité pour le Québec en matière de solidarité internationale. Principalement, il appuie les projets des organismes québécois de coopération internationale qui répondent aux besoins des pays partenaires et qui visent une prise en charge, par la population locale, de leur développement.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Pour l'année 2011-2012, 101 projets de solidarité ou de développement international ont été soutenus par le Ministère, pour une contribution totale de 5,10 M$. Ces projets ont été réalisés par 28 organismes de coopération internationale québécois. La contribution financière du Ministère est répartie entre deux programmes : le Programme québécois de développement international[7] (PQDI), avec 34 projets et 2,54 M$, qui finance des projets de développement, et le programme QSF, avec 67 projets et 2,56 M$[8], qui offre à de jeunes Québécois et à des jeunes des pays en développement l'occasion de vivre une expérience de solidarité internationale.

Notons que 43,2 % des projets financés sont réalisés en Afrique francophone, 33,6 % en Amérique latine, 20,1 % en Haïti et 3,1 % ailleurs dans le monde. Le soutien financier que le Ministère offre à ces projets s'ajoute à d'autres sources de financement provenant des organismes ou d'autres bailleurs de fonds tels que l'Agence canadienne de développement international.

	CONTRIBUTION DU MINISTÈRE[9]		
	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Total des projets	4 829 005 $	4 965 354 $	5 055 053 $
Total des stages effectués au Québec	275 822 $	273 068 $	268 316 $
TOTAL	**5 104 827 $**	**5 238 422 $**	**5 323 369 $**

7. Le budget du PQDI a été établi, par décret gouvernemental, à 1 % des bénéfices nets des casinos de Loto-Québec.
8. Cette somme inclut les 21 stages effectués par de jeunes Québécois dans les organismes québécois de coopération internationale en appui aux projets de solidarité QSF ou aux activités de sensibilisation du public, pour un total de 275 822 $.
9. La contribution du Ministère peut atteindre jusqu'à 80 % du coût total des projets.

Le deuxième enjeu

L'AGILITÉ ORGANISATIONNELLE

ORIENTATION 3

Mettre à profit les leviers d'action disponibles et utiliser les ressources gouvernementales de façon optimale

2.5 DÉVELOPPEMENT DE L'EXPERTISE

Objectif 10

Assurer l'adaptation et la pérennité de l'expertise ministérielle par la mise en œuvre de mesures de développement et de transfert des compétences, tant pour le personnel du Ministère au Québec que celui qui travaille à l'étranger

Indicateur 10.1

Nature des mesures mises en œuvre

Dans un contexte d'assainissement des finances publiques et de réduction de la taille de l'État, le Ministère est interpellé par le développement et le transfert de l'expertise ainsi que par la gestion du personnel dans une dynamique continue d'affectations entre son siège au Québec et ses bureaux à l'étranger. La force organisationnelle du Ministère et, dans une certaine mesure, la portée de la présence du gouvernement du Québec à l'étranger reposent sur la diversité et la qualité de l'expertise de tout son personnel.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Les mesures mises en œuvre par le Ministère en 2011-2012 s'articulent autour de deux principaux pôles : la formation du personnel et la disponibilité, dans l'environnement informatique, de mécanismes facilitant la recherche et le classement de l'information.

Le Ministère a offert plusieurs formations continues ou mesures de développement du personnel en 2011-2012. Voici un aperçu des activités et des résultats liés à la formation des employés :

- Quatre-vingt-huit personnes ont bénéficié de cours de langues étrangères;
- Dix-huit activités de formation ont été offertes au personnel de Québec et de Montréal, pour un total de trente-deux sessions de formation;
- Quinze missions de familiarisation ont été effectuées par huit professionnels du Québec et par sept employés recrutés localement;
- Neuf conférences-midi portant sur les relations internationales ont été présentées;
- Six personnes ont effectué une mission préalable à leur entrée en fonction à l'étranger;
- Quatre professionnels ont été affectés à l'étranger, en vertu du programme d'affectation de courte durée, et un professionnel a été en affectation de moyenne durée;
- Deux professionnels ont participé au Cycle international court de l'ENA, en France.

De plus, le Ministère a mis en place un outil de recherche d'entreprise, ainsi qu'un répertoire d'informations propre à chaque unité afin d'y conserver les documents officiels servant à constituer la mémoire organisationnelle. Ces éléments contribuent à assurer la pérennité de l'expertise puisqu'ils favorisent la récupération du savoir des membres du personnel qui ont quitté le Ministère, la collaboration et le travail d'équipe, ainsi que la réutilisation de l'information existante.

2.6
INNOVATION DES PRATIQUES

Objectif 11

Favoriser des approches innovatrices pour optimiser l'utilisation des ressources à l'échelle du Ministère

Indicateur 11.1
Nombre et types de mesures

Le Ministère modernise certains aspects de sa gestion et de ses façons de faire en vue d'effectuer une gouverne efficace de ses ressources. Ce faisant, il mise, entre autres, sur les opportunités créées par les nouvelles technologies de l'information et des communications telles que les réseaux sociaux, et ce, dans le but de moderniser ses pratiques. Le Ministère se doit de relever ce défi en faisant preuve d'agilité et en adoptant des approches innovatrices.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Pour 2011-2012, huit mesures ont été dénombrées pour l'ensemble du Ministère, tant au Québec que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

Le Ministère a poursuivi le déploiement des outils du Web 2.0 (réseaux sociaux, blogues, comptes professionnels) auprès de ses représentations du Québec à l'étranger afin de communiquer avec les clientèles étrangères et de contribuer à la promotion du Québec :

- Un compte Twitter a été créé pour Barcelone et pour l'Allemagne;
- Des comptes Facebook, Twitter, LinkedIn et Viadeo ont été créés pour la Belgique;
- Un compte Viadeo a été créé pour la France.

L'événement *Québec à Hollywood* a innové dans l'utilisation du Web 2.0. En plus de la page Twitter et de la chaîne YouTube créées pour l'événement, une page Facebook a été développée et administrée par la Délégation du Québec à Los Angeles.

Cette dernière a aussi réalisé un exercice d'évaluation de ses méthodes de travail, au moyen du système de mesure de la performance QUALI*mètre*. L'exercice a permis de mettre en lumière l'excellence des pratiques en vigueur à la Délégation, et de définir des leviers qui permettront d'accroître son efficacité et l'impact de ses actions. Le QUALI*mètre* s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue.

De plus, le Ministère a développé des cahiers de mission pouvant être lus sur les ordinateurs et des tablettes tactiles. La version électronique est appelée à remplacer la version papier des cahiers de mission produits pour ce type d'activités diplomatiques.

Les cinq dernières mesures touchent plus particulièrement la performance interne du Ministère :

- Un outil de recherche d'entreprise a été implanté;
- Un centre d'appel international de dépannage informatique a été mis sur pied;
- Un centre administratif territorial a été mis en place à la Délégation générale du Québec à New York (DGQNY) permettant d'assurer le soutien administratif des représentations aux États Unis;
- En prévision de la mise en service du système SAGIR à la DGQNY le 1er avril 2012, le Ministère a procédé, en 2011-2012, à la définition de la structure financière de l'outil ainsi qu'à la formation des employés concernés à New York;
- Un centre d'assistance réseau a été mis en service à la Direction des ressources financières du Ministère permettant de supporter adéquatement les ressources administratives du réseau des représentations du Québec à l'étranger.

3

RÉSULTATS LIÉS À LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

LE MINISTÈRE S'ENGAGE À OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ À SES CLIENTÈLES ET PARTENAIRES.

La présente section fait état des résultats liés aux engagements pris dans la Déclaration de services aux citoyens du Ministère et atteints en 2011-2012.

3.1 INFORMATION ET RENSEIGNEMENTS

Pour mieux répondre aux besoins de sa clientèle variée, le Ministère procède régulièrement à l'enrichissement de son site Web (www.mri.gouv.qc.ca) par l'ajout d'actualités, de nouvelles pages et de nouveaux documents, ainsi que par la mise à jour des contenus existants. Dans la section « Ministère », le visiteur a facilement accès à la Déclaration de services aux citoyens ainsi qu'à toutes les coordonnées lui permettant de transmettre ses commentaires ou de déposer une plainte.

Engagement

Nous assurons l'accès à nos services et aux renseignements portant sur nos programmes et sur nos activités. Nous diffusons régulièrement de la documentation pertinente en lien avec nos activités et nous répondons aux demandes de renseignements.

ASPECT ÉVALUÉ	PRINCIPAUX RÉSULTATS
Information disponible	Principaux documents publiés en 2011-2012 :
	La Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe et son sommaire;
	Le Plan d'action 2009-2014 accompagnant la Politique internationale du Québec :
	- Le Rapport d'étape – Mesures pour l'année 2009-2010;
	- Le Rapport d'étape – Mesures pour l'année 2010-2011;
	- Mesures pour l'année 2011-2012;
	Le Rapport annuel de gestion 2010-2011 et son sommaire;
	La brochure *Québec en un clin d'œil* – version russe.

Mise à jour du site Internet ministériel (www.mri.gouv.qc.ca) et mise à jour du site de l'Espace international du Portail gouvernemental de services (www.international.gouv.qc.ca)

Les sites Internet gérés par le Ministère ont pour objectifs de faire connaître l'action du gouvernement du Québec sur la scène internationale au Québec et à l'étranger, de promouvoir le Québec et de simplifier et personnaliser les services offerts aux clientèles étrangères. Ils servent enfin à doter l'ensemble du personnel du Ministère d'outils performants.

Le site Internet du Ministère a comme objectifs de sensibiliser les Québécois aux fondements et aux défis de l'action internationale du Québec et de les informer sur les activités internationales du Québec à l'étranger. Il est présentement offert en deux langues, soit le français et l'anglais.

L'Espace international (EI) est l'un des trois espaces du Portail gouvernemental de services du gouvernement du Québec. Pour le Ministère, il est un outil de communication Web pour promouvoir l'offre de services du gouvernement du Québec auprès des clientèles étrangères. Avec l'EI, le Ministère peut ainsi guider et coordonner l'action internationale du gouvernement du Québec dans Internet. L'EI permet aux citoyens d'accéder à 12 sites Internet distincts, soit un espace général et 11 espaces pays bilingues.

Dans le but de compléter l'offre d'information pour les clientèles étrangères, le Ministère a publié sur ses espaces pays des bulletins mensuels diffusés à partir des représentations de Boston, Bruxelles, Chicago, Londres, Mexico, Munich, New York, Paris et Tokyo. Ces bulletins présentent des nouvelles du Québec et illustrent la richesse des relations du Québec avec ses partenaires internationaux.

Autres sites mis à jour par le Ministère

Le Ministère a également géré et mis à jour les sites Internet suivants dans le but de compléter son offre de services auprès de différentes clientèles :

- Site du Prix Rapsat-Lelièvre (www.prixrapsatlelievre.org);
- Site du 50e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Paris (www.quebec.fr/50);
- Site de Québec à Groningue (www.quebec-europe.be/quebecagroningue);
- Site du 50e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Londres (www.quebec.org.uk/50);
- Site de Québec sans frontières (www.quebecsansfrontieres.com);
- Site de Québec in Hollywood (www.quebecinhollywood.com);
- Site de Planète Québec (www.planetquebec.net);

- Site de l'atelier de travail du Northern Forum portant sur l'adaptation aux changements climatiques dans les régions nordiques et arctiques et solutions à la dégradation du pergélisol (www.mri.gouv.qc.ca/northernforum).

Les efforts visant à améliorer les différents sites Web du Ministère en vue de simplifier l'accès à l'information se poursuivent. Leur mise à jour se fait sur une base quotidienne, en tenant compte des commentaires reçus.

3.2 SÉLECTION DES PROJETS ET DES CANDIDATURES

Engagement

Nos processus de sélection sont normés, équitables et transparents. La sélection des dossiers, soumis dans le cadre des appels à projets de coopération, des projets de solidarité internationale et des offres de stages, est faite en conformité avec un processus de traitement intègre.

Les programmes et services du Ministère destinés à une clientèle québécoise et qui nécessitent une présentation de projet ou le dépôt de candidatures sont pourvus de mécanismes de sélection visant un traitement équitable. Afin de se conformer à l'engagement de la Déclaration de services aux citoyens, un mécanisme de sélection composé de cinq éléments est prévu :

1. Dépôt : un appel à projets a été fait;
2. Critères de sélection : les critères ont été diffusés;
3. Évaluation : les projets ou candidatures admissibles ont été évalués sur la base des critères de sélection;
4. Comité de sélection : l'évaluation des projets est confiée à un comité;
5. Diffusion : les résultats des sélections des organismes et des projets sont diffusés dans des documents publics. Les résultats des sélections de candidatures sont transmis directement aux personnes concernées.

3.3 DÉLAIS DE TRAITEMENT

Engagement

Nos délais de traitement sont les suivants :

	ACCUSÉS DE RÉCEPTION (PAR COURRIEL)		RÉPONSES	
SERVICES	CIBLES	RÉSULTATS	CIBLES	RÉSULTATS
Renseignements généraux[1] **299 demandes**	2 jours	92 %	10 jours	93,2 %
Soutien offert à des projets de coopération bilatérale **162 projets**	2 jours	86,7 %	30 jours après la rencontre de sélection	56,8 %
Soutien offert dans le cadre du programme d'appui aux organismes de coopération internationale **102 projets**	2 jours	61,3 %	30 jours après la rencontre de sélection	100 %
Stage au sein d'organisations internationales gouvernementales **377 demandes**	2 jours	100 %	10 jours après l'entrevue	100 %
Commentaires sur la qualité des services **Aucun commentaire**	2 jours	s.o.	15 jours	s.o.

[1] Il s'agit des demandes qui sont non conformes aux critères d'admissibilité ou d'engagements concernant les organismes et projets à soutenir.

3.4
CONSULTATIONS DES CLIENTÈLES SUR LES SERVICES

Engagement

Nous effectuons périodiquement des consultations pour mesurer la satisfaction à l'égard des services rendus.

ASPECTS ÉVALUÉS ET CLIENTÈLES	PRINCIPAUX RÉSULTATS	AMÉLIORATIONS APPORTÉES
Site Internet - Dans le but d'améliorer la qualité de son site Web (www.mri.gouv.qc.ca), le Ministère offre aux internautes la possibilité de transmettre leurs observations au moyen d'un formulaire de satisfaction.	Pour l'année 2011-2012, quatre formulaires de satisfaction ont été remplis. Les observations des internautes ont contribué à l'amélioration du site.	Poursuivre la démarche
Programme Québec sans frontière (QSF) - Questionnaire d'évaluation du programme par les stagiaires (117 répondants).	94 % des répondants, comparativement à 97 % l'an passé, affirment que leur stage a eu un impact positif sur le développement de leurs capacités personnelles. 79 % des répondants, comparativement à 89 % l'an passé, affirment que leur stage a eu un impact positif sur le développement de leurs capacités professionnelles. 76 % des répondants, comparativement à 81 % l'an passé, se sont dits satisfaits de l'organisme québécois responsable de leur stage. 85 % des répondants, soit le même pourcentage que l'an passé, affirment qu'ils recommanderaient le programme QSF à un ami.	Les résultats recueillis permettent de connaître l'appréciation des participants quant aux différentes composantes du projet QSF auxquelles ils ont participé : préparation et formation avant le départ, encadrement, qualité des conditions de séjour, pertinence des activités lors du séjour, santé/sécurité, etc. Ces données contribuent à améliorer l'ensemble des aspects du programme.

Par ailleurs, la boîte « plaintes » du site Internet du Ministère a reçu au total 33 courriels en 2011-2012. Seulement trois d'entre eux concernaient le Ministère. Ces courriels ont fait l'objet d'une réponse par l'un ou l'autre des secteurs ministériels concernés. Les courriels ne concernant pas le Ministère ont été transférés aux responsables des ministères sectoriels.

4

UTILISATION DES RESSOURCES

4.1 RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF (AU 31 MARS 2012)

Au 31 mars 2012, 554 personnes travaillaient au Ministère (incluant les ERL [1]), soit 495 employés réguliers et 59 employés occasionnels. À cette même date, l'effectif autorisé s'établissait à 560 équivalents temps complet (ETC). Un ETC équivaut à un employé qui aurait travaillé à temps complet pendant toute une année financière. Plus d'un employé peut être associé à un ETC.

[1] ERL : Employés recrutés localement

Répartition des employés travaillant au Ministère au 31 mars 2012

	AU QUÉBEC			À L'ÉTRANGER			
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	SOUS-TOTAL	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	SOUS-TOTAL	TOTAL
2011-2012	257	40	**297**	238	19	**257**	**554**
2010-2011	272	49	**321**	249	11	**260**	**581**
2009-2010	297	46	**343**	252	7	**259**	**602**

Évolution de la répartition de l'effectif régulier par catégories d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS ET POURCENTAGE					
	2011-2012	%	2010-2011	%	2009-2010	%
Administrateurs d'État, chefs de poste et cadres	63	12,7	66	12,7	75	13,7
Professionnels	240	48,5	255	48,9	255	46,4
Techniciens	103	20,8	107	20,5	113	20,6
Personnel de bureau et ouvriers	89	18,0	93	17,9	106	19,3
TOTAL	**495**	**100**	**521**	**100**	**549**	**100**

Répartition de l'effectif régulier du siège au Québec au 31 mars 2012

	AFFAIRES BILATÉRALES	ADMINISTRATION	POLITIQUES ET AFFAIRES FRANCOPHONES ET MULTILATÉRALES	PROTOCOLE ET MISSIONS	SOUS-MINISTRE ET AUTRES
Nombre d'employés	70	65	47	29	46

Répartition de l'effectif régulier du réseau des représentations du Québec à l'étranger au 31 mars 2012

Les employés travaillant à l'étranger sont majoritairement (75 %) recrutés dans les pays où sont situées les représentations. Ces employés, au nombre de 178 au 31 mars 2012, ne sont pas soumis à la *Loi sur la fonction publique*. Les personnes affectées à l'étranger et couvrant principalement les secteurs économique, culturel et de l'immigration, sont des employés du Ministère, pour la durée de leur affectation, mais elles sont principalement rattachées aux ministères partenaires concernés (MDEIE, MICC et MCCCF). Les employés travaillant dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger et provenant d'Investissement Québec ne sont pas comptabilisés dans les données présentées.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT

En 2011-2012, le Ministère a investi 728 035 $ dans la formation de son personnel. Cette somme comprend les coûts directs et indirects liés à la formation du personnel ainsi que les salaires du personnel.

Évolution de l'investissement en formation

INDICATEURS	CIBLE GOUVERNEMENTALE	RÉSULTATS 2011-2012	RÉSULTATS 2010-2011
Pourcentage de la masse salariale accordé aux dépenses liées à la formation des ressources humaines[12]	1 %	2 %	1,3 %
Nombre moyen de jours par personne consacrés à la formation des ressources humaines	s.o.	3,1 jours	2,4 jours
Sommes allouées par personne	s.o.	1 314 $	996 $

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au développement du personnel par champs d'activité[13]

CHAMPS D'ACTIVITÉ	2012	2011	2010
Favoriser le développement des compétences	100 572 $	148 650 $	148 868 $
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	40 684 $	42 511 $	11 793 $
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	18 162 $	20 672 $	33 696 $
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	188 461 $	134 120 $	181 687 $
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	2 100 $	3 778 $	2 947 $

Jours de formation selon les catégories d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	2012	2011	2010
Cadres	86	137	197
Professionnels	1 344	1 103	950
Fonctionnaires	263	330	305

12. Le calcul est basé sur l'année civile, conformément à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences et de la main-d'œuvre.
13. La répartition des dépenses présentées dans le tableau n'inclut pas le salaire du personnel.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le Ministère a organisé plusieurs activités en 2011-2012 pour favoriser la santé et la sécurité de ses employés, notamment les suivantes:

- Une vaccination antigrippale;
- Des formations en secourisme et des interventions ergonomiques;
- Un service d'infirmerie;
- Des séances d'activité physique sur l'heure du midi;
- Un Programme d'aide aux employés (PAE) offert à tout le personnel;
- Des présentations sur la Politique ministérielle visant à prévenir et à contrer le harcèlement au travail offertes aux employés, en cas de besoin.

GESTION PRÉVISIONNELLE ET RÉDUCTION DE LA TAILLE DE LA FONCTION PUBLIQUE

La poursuite de l'exercice de planification de main-d'œuvre, amorcé en 2008-2009, a permis de s'interroger sur chaque poste au sein du Ministère et d'évaluer la pertinence de remplacer chaque départ à la retraite en cours d'année. En 2011-2012, 16 départs à la retraite ont été observés, ce qui constitue 5,2 % du personnel régulier assujetti à la *Loi sur la fonction publique*. Le nombre de départs à la retraite prévus est de sept pour 2012-2013 et de zéro pour 2013-2014.

Tout en respectant à la fois le taux de renouvellement de l'effectif découlant des nombreux départs à la retraite et la cible d'utilisation d'ETC fixée par le Secrétariat du Conseil du trésor, l'exercice de planification de la main-d'œuvre a permis à chaque direction de se doter d'un plan d'action pour les prochaines années. Ces départs contribuent à atteindre les objectifs de réduction de l'effectif tout en maintenant une offre de services répondant à la mission du Ministère.

Un suivi de l'effectif est effectué régulièrement afin d'assurer le respect des cibles en cours d'exercice. Ainsi, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012, le Ministère a atteint ses cibles de réduction de l'effectif et de consommation d'ETC, tout en assurant l'intégralité de son offre de services et en maintenant son réseau des représentations du Québec à l'étranger.

Le taux de roulement [14] du personnel régulier du Ministère, excluant les employés recrutés localement ainsi que les mutations à la suite du retour du réseau des employés provenant des ministères partenaires affectés aux représentations du Québec à l'étranger, s'élève à 13,8 %. En excluant les départs à la retraite, ce taux passe à 8,8 %.

ABSENTÉISME ET MALADIE

En 2011-2012, le taux d'absentéisme au Ministère a été de 3,06 % comparativement à la moyenne de la fonction publique qui a été de 4,94 % [15] pour l'année civile 2010.

14. Le taux de roulement est établi sur les départs volontaires, sur les mutations externes, les promotions et les mutations internes.
15. Source : Secrétariat du Conseil du trésor.

4.2
RESSOURCES FINANCIÈRES

LES DÉPENSES

Le budget de dépenses 2011-2012 du Ministère s'élevait à 111,7 M$. La dépense probable a atteint 118,8 M$, soit une différence de 7,1 M$. Cet écart s'explique en partie par des crédits additionnels de 8,9 M$ en provenance du MICC pour le financement des activités du réseau liées à l'immigration. De plus, un transfert de 2,8 M$ a été effectué vers d'autres ministères pour la réalisation de mesures de la PIQ.

Dépenses par secteurs d'activité en M$

		2011-2012		2010-2011	2009-2010
		BUDGET DES DÉPENSES	DÉPENSES PROBABLES[16]	DÉPENSES RÉELLES[17]	DÉPENSES RÉELLES[17]
Siège au Québec	Affaires bilatérales	17,2	17,5	19,0	19,7
	Administration	13,9	15,0	16,0	15,2
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	20,1	18,6	22,2	20,8
	Protocole et missions	3,4	4,2	3,1	5,6
	Sous-ministre et autres	4,4	5,1	4,5	5,2
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		48,8	57,5	54,1	57,4
Provision pour la réalisation de la PIQ		3,9	0,9	0,8	0,9
TOTAL		**111,7**	**118,8**	**119,7**	**124,8**

16. Les états financiers du gouvernement du Québec, incluant ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances lors du dépôt des comptes publics 2011-2012.
17. Les dépenses présentées aux comptes publics 2009-2010 et 2010-2011 sont dépensées lorsqu'elles à la mise en œuvre de la PIQ, autres que celles du réseau, sont additionnées ensemble.

Évolution des dépenses en M$

		2011-2012	2010-2011		
		DÉPENSES PROBABLES[18]	DÉPENSES RÉELLES[19]	ÉCART ($)	VARIATION (%)
Siège au Québec	Affaires bilatérales	17,5	19,0	(1,5)	(7,9)
	Administration	15,0	16,0	(1,0)	(6,2)
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	18,6	22,2	(3,6)	(16,2)
	Protocole et missions	4,2	3,1	1,1	35,5
	Sous-ministre et autres	5,1	4,5	0,6	13,3
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		57,5	54,1	3,4	6,3
Provision pour la réalisation de la PIQ		0,9	0,8	0,1	12,5
TOTAL		**118,8**	**119,7**	**(0,9)**	**(0,8)**

Près de 50,7 % des dépenses du Ministère, soit 60,2 M$, sont allouées à la rémunération du personnel, y compris la rémunération dans le réseau des représentations du Québec l'étranger, qui compte à elle seule pour 63,3 % de cette somme. Les dépenses de fonctionnement représentent quant à elles 27,1 % des dépenses, soient 32,2 M$. Les dépenses de transfert ont totalisé 25,5 M$ en 2011-2012, soit 4,4 M$ de moins par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par le versement de la contribution à l'OIF pour son exercice financier 2011 (année civile), à partir des crédits 2010-2011 du MRI, générant ainsi une économie dans les dépenses de transfert en 2011-2012.

18. Les états financiers du gouvernement du Québec incluant ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances lors du dépôt des comptes publics 2011-2012.
19. Les dépenses proviennent des comptes publics 2010-2011. Les dépenses associées à la mise en œuvre de la PIQ, autres que celles du réseau, sont présentées séparément.

Répartition des dépenses par catégories en M$

CATÉGORIES DE DÉPENSES	DÉPENSES PROBABLES[20]	DÉPENSES RÉELLES[21]	
	2011-2012	2010-2011	2009-2010
RÉMUNÉRATION[22]	**60,2**	**58,0**	**60,3**
- Siège au Québec	22,1	23,3	23,9
- Représentations du Québec à l'étranger	38,1	34,7	36,4
FONCTIONNEMENT	**32,2**	**31,0**	**34,7**
- Siège au Québec	12,8	11,6	13,7
- Représentations du Québec à l'étranger	19,4	19,4	21,0
TRANSFERTS (SUBVENTIONS)	**25,5**	**29,9**	**28,9**
- Organismes de la Francophonie	8,0	11,8	10,0
- Organismes voués à la jeunesse	6,3	6,3	2,9
- Québec sans frontières et autres	3,2	3,6	6,1
- Soutien à l'implantation d'organisations internationales	3,8	4,3	1,9
- Subventions aux affaires bilatérales et programmes de coopération	3,0	2,6	4,5
- Autres crédits de transfert	1,2	1,3	3,5
- Mise en œuvre de la PIQ[23]	0,9	0,8	0,9
TOTAL	**118,8**	**119,7**	**124,8**

20. Les états financiers du gouvernement du Québec, incluant ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances lors du dépôt des comptes publics 2011-2012.
21. La dépense réelle, provenant des comptes publics, correspond à l'ensemble des coûts liés aux activités du Ministère de même qu'aux coûts des activités du MICC effectuées dans les différentes représentations. Les dépenses associées à la mise en œuvre de la PIQ, autres que celles du réseau, sont présentées séparément.
22. La hausse de la dépense en rémunération dans le réseau est liée à la mise en place d'une provision relativement aux indemnités de départ des employés recrutés localement.
23. Une somme annuelle de 3,9 M$ est allouée à la mise en œuvre de la PIQ, dont 1,1 M$ et 2,8 M$ ont respectivement été attribués au Ministère et aux MO partenaires en 2011-2012. Ces sommes ont en outre servi à financer la réalisation des différentes mesures figurant au Plan d'action 2009-2014 - Mesures pour l'année 2011-2012.

LES INVESTISSEMENTS

En 2011-2012, le Ministère a effectué des investissements de 16,1 M$, dont 15 M$ en immobilisations.

Évolution des débours

	2011-2012		2010-2011	2009-2010
	BUDGET	DÉBOURS PROBABLES[24]	DÉBOURS RÉELS[25]	DÉBOURS RÉELS[25]
Immobilisations	18 085 000 $	14 998 931 $	1 661 795 $	3 077 706 $
Prêts, placements et avances	1 000 000 $	1 106 006 $	683 404 $	1 142 113 $

En 2011-2012, les investissements en immobilisations ont principalement servi à financer des projets concernant l'achat de la résidence de fonction du délégué général du Québec à Paris, la rénovation majeure des bureaux de la Délégation générale du Québec à Londres, l'acquisition de mobilier et la réalisation de travaux d'améliorations locatives pour certaines représentations. La section suivante fournit plus de détails sur les investissements liés aux ressources informationnelles et matérielles.

4.3
RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Bilan des réalisations en matière de ressources informationnelles en 2011-2012

En 2011-2012, le Ministère a poursuivi ses efforts pour maintenir un réseau informatique mondial sécuritaire et performant, intégrant la voix, l'image et les données. Il a aussi assuré la sécurité, l'entretien et la bonne utilisation des actifs informationnels. La capacité de plusieurs liens de communications à l'étranger a été rehaussée, ce qui a permis d'accroître la qualité des visioconférences et des appels téléphoniques avec les représentations du Québec à l'étranger et d'offrir une disponibilité accrue de ces services.

Les investissements en immobilisations informatiques réalisés en 2011-2012 sont de 469 192 $ comparativement à 395 166 $ en 2010-2011. Ils ont, entre autres, rendu possible l'amélioration des capacités de support à distance des composantes des salles informatiques des représentations, le déploiement de la téléphonie IP à la résidence du délégué général du Québec à Paris et l'installation de salles de visioconférence supplémentaires au Québec. Ils ont aussi servi à financer le maintien et la mise à niveau de composantes de télécommunications, de réseautique et de stockage, ainsi que de certains équipements bureautiques et logiciels utilisés par les employés tel que l'outil de recherche d'entreprise.

À la somme de 469 192 $ s'ajoutent des investissements en immobilisations de 24 690 $ en 2011-2012 en lien avec le projet Espace international (EI) deuxième génération. Ces investissements ont permis de réaliser des travaux d'actualisation du dossier d'affaires en vue de son dépôt au Secrétariat du Conseil du trésor prévu dans les premiers mois de 2012-2013.

24. Les états financiers du gouvernement du Québec, incluant ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances lors du dépôt des comptes publics 2011-2012.
25. Les dépenses proviennent des comptes publics 2009-2010 et 2010-2011.

En ce qui concerne sa contribution au Gouvernement en ligne, le Ministère a procédé à ce qui suit :

- La révision et l'actualisation de la grappe Arts et culture de l'EI et au développement de l'Espace Corée permettant aux internautes de naviguer dans un site dans leur langue et en français pour découvrir le Québec et son offre de services;
- La mise en place d'un formulaire d'inscription en ligne permettant aux étudiants de 2e et 3e cycles de poser leur candidature aux stages offerts dans les organisations internationales;
- La mise en place de formulaires d'inscription en ligne aux rencontres de Québec du Northern Forum, en 2012, ainsi qu'aux missions Québec, Chine 2011, Inde 2012 et Brésil 2012;
- La poursuite de l'implantation des outils de Web 2.0 auprès des représentations du Québec à l'étranger.

Bilan des réalisations en matière de ressources informationnelles : principaux projets réalisés ou en cours de réalisation en 2011-2012

NOM DU PROJET		ÉTAT D'AVANCEMENT	COÛTS ANTÉRIEURS À 2011-2012[25]	COÛTS 2011-2012[26]	JOURS-PERSONNES[27] EN 2011-2012 (MINISTÈRE)	JOURS-PERSONNES[27] EN 2011-2012 (FIRMES)
Espace international deuxième génération[28]	40 %	Analyse préliminaire et architecture détaillée complétées Travaux réalisés en 2011-2012 : actualisation du dossier d'affaires	1 994,2 k$	24,7 k$	20	26
Gestion des CT-éplacement	95 %	Réalisation et essais complétés Implantation en cours	s.o.	s.o.	220	s.o.
Migration à Windows 7 et Office 2010[29]	25 %	Travaux préparatoires au déploiement Acquisitions[29]	98,4 k$	76,2 k$	67	s.o.

25. Les coûts incluent les contrats de service, de même que les acquisitions de biens et certains frais connexes, mais excluent la masse salariale du personnel du Ministère.
27. Le nombre de jours requis pour réaliser le projet par une seule personne, et non la durée en jours du projet.
28. Le financement du projet provient de la Provision pour la réalisation de projets liés au Gouvernement en ligne pour la période antérieure à 2010-2011. Le Ministère y contribue en affectant des ressources humaines au projet. Avant d'amorcer la phase Réalisation, le Ministère doit présenter un dossier d'affaires et un nouveau CT au Conseil du trésor pour obtenir le financement; cela explique que, pour l'année 2011-2012, le Ministère assume les coûts à même son budget d'immobilisations.
29. Acquisitions effectuées hors du Montréal du 3 novembre 2011 sur la migration des postes de travail pour l'ensemble du gouvernement.

Débours planifiés et réels en ressources informationnelles (RI) pour la période 2011-2012 en k$

	DÉBOURS PLANIFIÉS EN RI	DÉBOURS RÉELS EN RI POUR L'EXERCICE	ÉCARTS
Projets de développement	1 760,2	470,9	1 289,3[30]
Autres activités	4 846,6	4 686,1	160,5
TOTAL	**6 606,8**	**5 157**	**1 449,8**

Nombre de projets en ressources informationnelles pour la période 2011-2012

	2011-2012
Nombre de projets en cours au début de l'exercice	9
Nombre de projets entrepris au cours de l'exercice	1
Nombre de projets en cours à la fin de l'exercice	7
Nombre de projets terminés au cours de l'exercice	3

Réalisations en 2011-2012 qui ont amélioré les processus de l'organisation ainsi que les bénéfices afférents

- Mise en place d'un centre d'appel international de dépannage informatique, par le groupement de ressources du Québec, de New York et de Paris, qui permet d'offrir un service plus rapide et efficace, et d'élargir la plage horaire d'accès, particulièrement en ce qui a trait aux représentations du Québec à l'étranger qui profitent dorénavant d'un service de dépannage pendant une partie ou la totalité des heures ouvrables. De plus, le centre d'appel a permis de diminuer de 85 % le recours à la boîte vocale pour joindre un technicien en informatique et d'optimiser la répartition des tâches entre les techniciens en informatique du siège au Québec et de l'étranger.
- Implantation d'un outil de recherche d'entreprise performant permettant aux employés de trouver rapidement et plus efficacement tout document auquel ils ont accès. Cela amène un gain de temps appréciable et une plus grande productivité, et contribue également à faire ressortir l'information la plus pertinente. En effet, on a pu observer, lors d'une preuve de concept, une réduction, dans une proportion allant jusqu'à 30 fois, du temps consacré à des recherches d'informations. Cet outil est utilisé par une grande majorité du personnel, soit par plus de 70 %, pour effectuer, en moyenne, quelque 15 000 recherches par mois.
- Déploiement, à même les imprimantes multifonctions du siège au Québec et des représentations du Québec à l'étranger, de fonctionnalités avancées de numérisation de documents. Cette initiative permet le traitement rapide de documents volumineux, de même que la pérennité de ces derniers grâce à l'utilisation de la norme PDF/A (ISO3200). La numérisation des documents papier contribue à réduire les coûts liés aux services postaux, à la conservation et à l'entreposage, elle rend plus efficace l'échange et la transmission de documents et facilite la recherche d'informations.
- Mise en place d'un service de partage de fichiers sécurisés. Cette innovation permet l'échange rapide et efficace de documents volumineux, de manière chiffrée et sans intermédiaire, entre le Ministère et ses différents partenaires.

30. Cet écart s'explique principalement par le report de la réalisation du projet Espace international deuxième génération.

- Installation de deux nouvelles salles pour la visioconférence au siège au Québec. Le Ministère a participé à 3 754 visioconférences du 1er avril 2011 au 31 mars 2012, ce qui représente un total de 2 151 heures d'utilisation.
- Mise en place de nouveaux espaces collaboratifs sécurisés (communautés de pratique Plan Nord et Affaires internationales nordiques et arctiques) accessibles aux intervenants du Ministère et d'autres ministères, selon un nouveau processus d'accès simplifié et sécuritaire. Ces espaces facilitent la conduite et le développement de dossiers communs et appuient les besoins d'échange et de concertation entre les acteurs.

4.4
ÉVALUATION ET VÉRIFICATION

De façon continue, le Ministère prend différentes mesures visant à s'assurer de la bonne gestion des ressources qui lui sont allouées pour atteindre ses résultats. Les mécanismes de vérification interne, d'évaluation de programmes ainsi que de gestion intégrée des risques sont devenus des pratiques courantes au sein du Ministère.

Le comité de vérification, constitué conformément aux orientations du Conseil du trésor en matière de vérification, établit la planification des études de vérification interne, tandis que la Direction de la vérification interne et de l'évaluation, par des opérations régulières, gère ces mécanismes et le suivi qui en découle.

Ainsi, au cours de l'année 2011-2012, des études de vérification des dépenses, de conformité et des processus ont été faites à la Délégation générale du Québec à Paris ainsi qu'à la Délégation aux Affaires francophones et multilatérales. De plus, l'examen du Rapport annuel de gestion 2010-2011 a été effectué pour valider l'information divulguée. Enfin, en 2011-2012, l'évaluation de l'appui du Ministère aux études québécoises a été complétée.

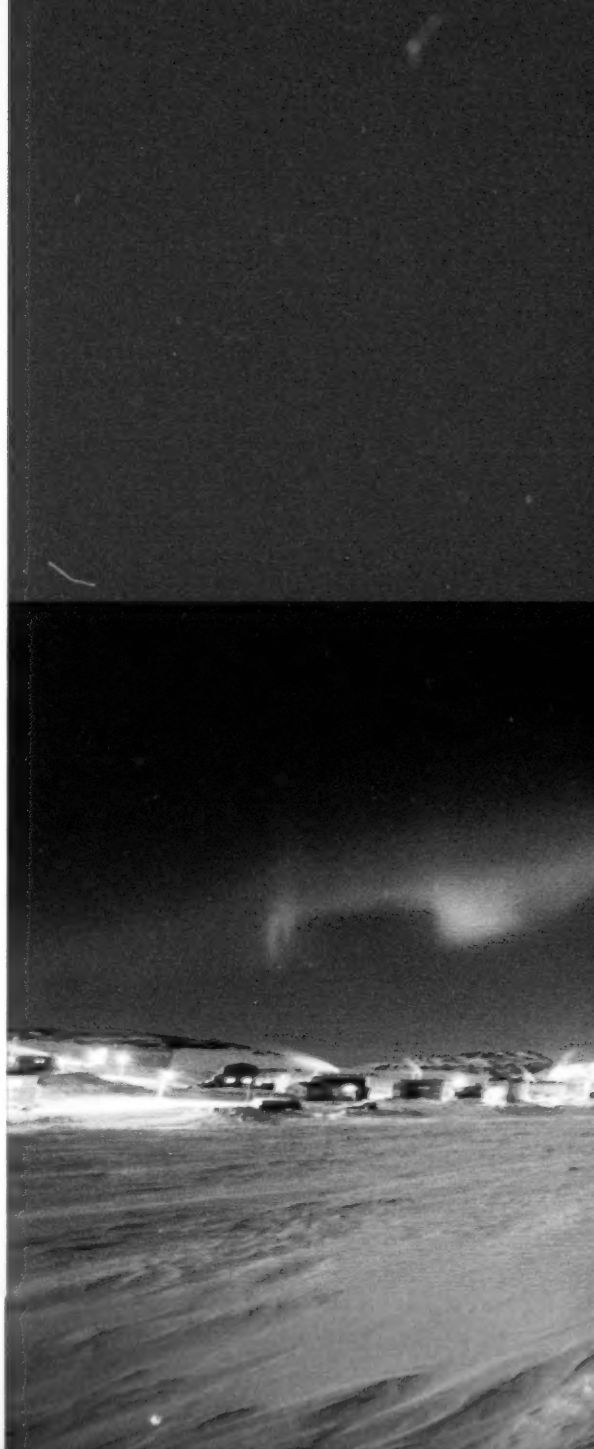

5

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

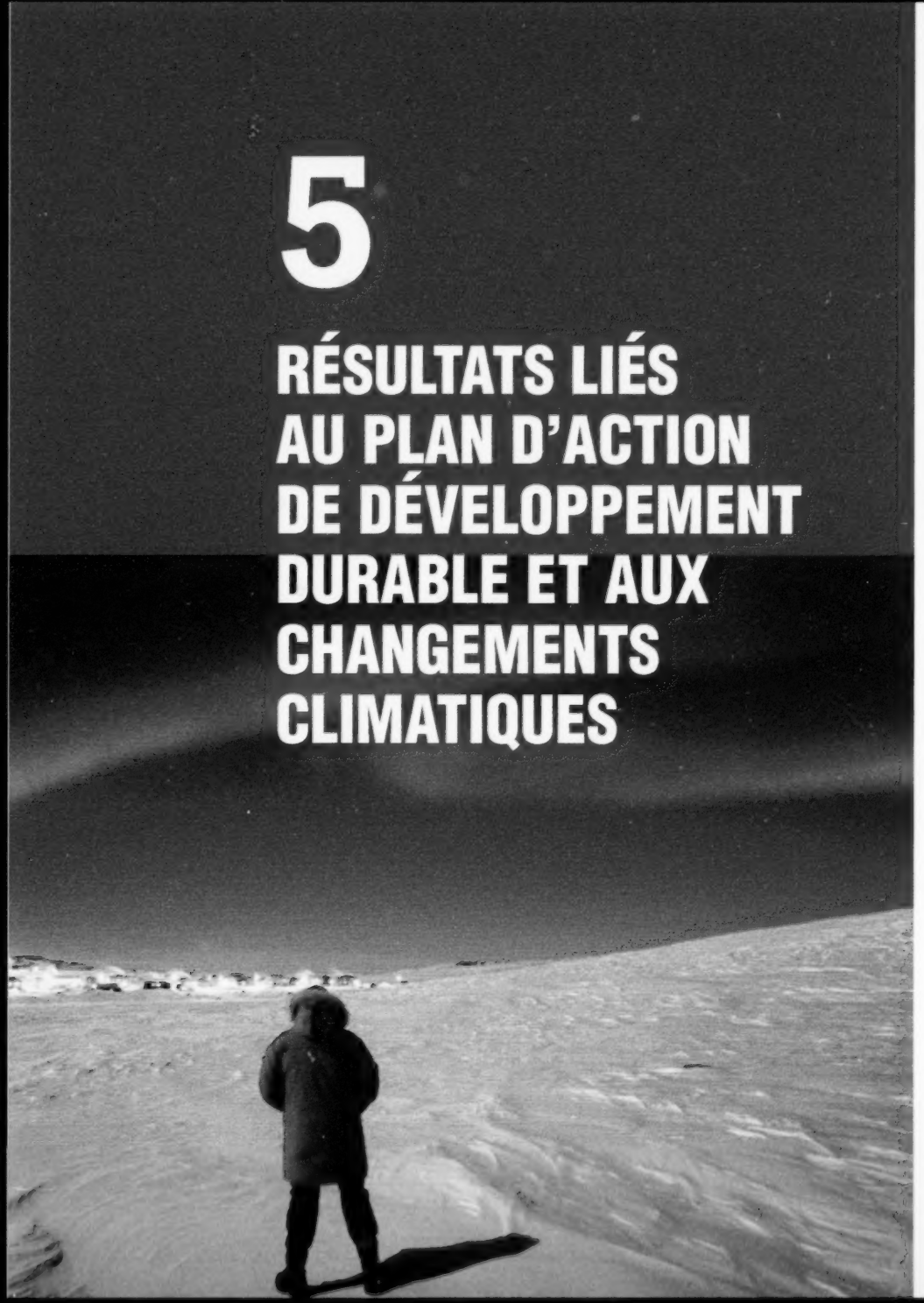

5.1
RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2013 POUR L'ANNÉE 2011-2012

Le 13 avril 2006, l'Assemblée nationale a adopté la *Loi sur le développement durable* afin d'améliorer le mieux-être, la santé et la qualité de vie des citoyens du Québec. La Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, entrée en vigueur le 1er décembre 2008, constitue le plan de mise en œuvre de cette loi. Pour contribuer à la réalisation de la Stratégie, les ministères, organismes et entreprises d'État visés par la Loi devaient publier, au plus tard le 31 mars 2009, un Plan d'action de développement durable. De plus, l'article 17 de la Loi précise que chaque ministère, organisme et entreprise de l'Administration publique devra faire état, sous une rubrique spéciale dans son rapport annuel de gestion, des objectifs particuliers qu'il s'est fixés ainsi que des différentes activités ou interventions réalisées en matière de développement durable.

Le Plan d'action de développement durable 2009-2013 du ministère des Relations internationales contribue à cette démarche gouvernementale. Ce plan incite le personnel à prendre en compte les dimensions du développement durable dans leurs activités quotidiennes. Il met de l'avant huit actions liées tant à la mission première du Ministère qu'à sa gestion administrative. La section qui suit présente les résultats du Plan d'action de développement durable 2009-2013 pour l'année 2011-2012.

ACTION 1

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'Administration publique

Orientation gouvernementale 1

Informer, sensibiliser, éduquer, innover.

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel 1

Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable.

Gestes

Sensibiliser le personnel du Ministère au Québec et à l'étranger : articles dans le journal interne, manchettes dans l'intranet et rencontres du personnel.	EN CONTINU
Former le personnel du Ministère au Québec et à l'étranger notamment en ce qui concerne la prise en compte des principes de développement durable.	EN COURS
Vérifier périodiquement le degré de connaissance du personnel quant aux divers concepts du développement durable.	RÉALISÉ

Cibles et indicateurs

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Taux des employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable. (cible : 80 % d'ici 2011)	À venir	90 %[31]	-
Taux des employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières. (cible : 50 % des personnels ciblés par les activités de formation)	À venir	28 %[32]	28 %
Nombre d'activités mises en œuvre.	21	24	41

Résultats de l'année

Au cours de l'année, 38 manchettes dans l'intranet du Ministère ont abordé ses principales réalisations liées au développement durable. À la suite de la mise en place de certaines mesures favorisant les transports durables, un sondage portant sur l'évolution des habitudes de déplacement des employés de Québec entre leur domicile et leur lieu de travail a été réalisé (voir section 5.2 sur les changements climatiques).

Une note de référence portant sur la démarche québécoise de développement durable et une autre sur les changements climatiques, destinées principalement à l'usage du personnel du Ministère, ont fait l'objet d'une mise à jour en 2011-2012.

31. Étant donné qu'il s'agit d'une cible gouvernementale, et pour assurer une méthode de calcul rigoureuse et uniforme, un sondage a été réalisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) auprès de l'ensemble du personnel de l'Administration publique. Il a été convenu, le 4 novembre 2010, par le Comité interministériel de développement durable (CIDD), que le sondage global remplacerait l'obligation que les MO se sont donnée quant à la mesure du taux de sensibilisation pour leur propre organisation. Le résultat présenté ici est donc celui du sondage gouvernemental réalisé par l'ISQ.

32. À la suite de l'adoption par le CIDD, le 4 juin 2010, de la « Ligne directrice sur la formation en développement durable à l'intention du personnel des ministères et organismes gouvernementaux », le libellé initial de la cible publiée dans la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 est modifié pour rendre cette cible plus claire, réaliste, réalisable. Par conséquent, la cible figurant au Plan d'action de développement durable 2009-2013 du Ministère est modifiée afin de la rendre conforme à la nouvelle cible gouvernementale retenue.

ACTION 2

Favoriser le rayonnement international de l'expertise québécoise en matière de développement durable

Orientation gouvernementale 1

Informer, sensibiliser, éduquer, innover.

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

Objectif organisationnel 1

Faire connaître la nature et la portée du concept de développement durable.

Gestes

Faire connaître la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 auprès de représentants étrangers.	EN CONTINU
Faire connaître les initiatives québécoises portant sur les divers aspects du développement durable.	EN CONTINU
Favoriser la participation d'experts québécois à des tribunes internationales portant sur les divers aspects du développement durable.	EN CONTINU

Cibles et indicateurs

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'initiatives de promotion internationale de la démarche québécoise de développement durable.	8	4	4

Résultats de l'année

Le rayonnement international de l'expertise québécoise en matière de développement durable s'effectue sur l'ensemble des territoires à l'occasion de missions, d'allocutions et de rencontres des ministres du gouvernement du Québec avec des représentants étrangers. Plus particulièrement, en 2011-2012, quatre initiatives de promotion internationale de la démarche québécoise de développement durable ont été effectuées à l'étranger. Elles font référence aux allocutions prononcées à l'étranger par la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie ou par un représentant de cette dernière. L'objectif premier de ces allocutions est de faire connaître et de mettre en valeur la démarche québécoise de développement durable et les principales réalisations québécoises en la matière.

ACTION 3

Offrir au personnel un environnement de travail sain, tant sur le plan de la santé, que de la sécurité et de la qualité de vie

Orientation gouvernementale 2

Réduire et gérer les risques pour améliorer la santé, la sécurité et l'environnement.

Objectif gouvernemental 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

Objectif organisationnel 2

Maintenir et améliorer la santé physique et psychologique du personnel.

Gestes

Augmenter les services de santé et de bien-être offerts au personnel du Ministère.	EN COURS
Augmenter le nombre de capsules électroniques de sensibilisation et d'information afin de promouvoir les services offerts par la Direction des ressources humaines.	EN COURS
Sensibiliser le personnel en matière de sécurité institutionnelle.	EN CONTINU

Cibles et indicateurs

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'activités mises en œuvre et poursuivies favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.	15	15	15

Résultats de l'année

Soucieux d'offrir un environnement de travail sain pour ses employés, le Ministère a assuré la mise en œuvre de cette action par la réalisation de 15 activités. Ces diverses activités (cinq en santé, sept en sécurité et trois en qualité de vie), ciblant à la fois des employés du siège au Québec et du réseau des représentations du Québec à l'étranger, ont permis au Ministère de promouvoir une culture de la prévention et d'établir des conditions favorables à la santé et à la sécurité.

Comme par les années passées, des services d'ergonomie, d'infirmerie et d'évaluation de la condition physique ont été offerts. Des formations en secourisme ont également été données au personnel du siège au Québec et du réseau des représentations du Québec à l'étranger.

De plus, un plan de gestion de crise est en vigueur pour chacune des représentations du Québec à l'étranger et la mise à jour des manuels de procédures d'urgence se poursuit. Des séances de débriefing sur les mesures d'urgence mises en place à la suite du séisme au Japon ont eu lieu avec le personnel en poste dans ce pays dans le but d'améliorer constamment les processus.

Enfin, le Ministère a réalisé un exercice planifié de simulation de montage d'un centre alternatif de gestion. Un tel centre aurait pour but d'assurer la continuité des services stratégiques en cas de force majeure. Une cellule de crise a également été mise sur pied au Ministère à la suite de l'ouragan Irène.

ACTION 4

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion du Ministère.

Gestes

Élaborer un cadre de gestion environnementale.	RÉALISÉ
Poursuivre et mettre en œuvre des mesures et des activités favorables au développement durable.	EN CONTINU

Cibles et indicateurs

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Cadre de gestion environnementale élaboré d'ici 2011.	Débuté	Réalisé	-
Nombre de mesures mises en œuvre et poursuivies.	9	12	3
État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et à l'instauration de pratiques d'acquisitions écoresponsables.	Non débuté	Débuté	En cours

Résultats de l'année

Le Ministère a poursuivi la mise en œuvre du Cadre de gestion environnementale (CGE) dont il s'est doté dans le but de diminuer l'impact écologique de ses activités importantes. En 2011-2012, l'informatisation de la transmission des dossiers décisionnels du Ministère dans toutes les unités œuvrant au siège a été complétée afin de réduire la consommation de papier. Elle a également été implantée dans la majorité des unités de la Délégation générale du Québec à Paris. Le Ministère a aussi instauré un Programme de retour garanti afin d'encourager les employés à utiliser les transports durables (transport en commun, covoiturage, vélo, marche, etc.) lors de déplacements entre leur domicile et leur lieu de travail.

Plusieurs autres initiatives ne faisant pas partie du CGE, mais contribuant à la mise en œuvre de la Politique administrative pour un gouvernement écoresponsable, ont été mises de l'avant tout au long de l'année. À titre d'exemple, pour réduire les déplacements à l'étranger, le Ministère privilégie la tenue de réunions par visioconférence. Pour encourager cette pratique, il offre un service de visioconférence mobile et s'est doté de deux nouvelles salles de visioconférence à son siège au Québec.

ACTION 5

Organiser des activités protocolaires et des missions à l'étranger écoresponsables

Orientation gouvernementale 3

Produire et consommer de façon responsable.

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

Objectif organisationnel 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion du Ministère.

Gestes

Élaborer un cadre de gestion écoresponsable des activités protocolaires et des missions à l'étranger.	RÉALISÉ
Mettre en œuvre de nouvelles pratiques écoresponsables lors des activités protocolaires et des missions à l'étranger.	EN CONTINU

Cibles et indicateurs

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Cadre de gestion écoresponsable des activités protocolaires élaboré d'ici 2011.	Débuté	Réalisé	-
Nombre d'activités protocolaires et de missions à l'étranger écoresponsables.	1	0	0

Résultats de l'année

Étant donné son mandat de coordination des missions ministérielles à l'étranger, le Ministère doit démontrer son leadership dans l'organisation d'activités protocolaires et de missions écoresponsables. C'est pourquoi le CGE du Ministère (voir Action 4) comporte une section particulière sur la gestion écoresponsable des activités protocolaires et des missions à l'étranger. Le Plan stratégique 2011-2014 contient aussi un engagement visant la compensation des émissions de CO_2 dans le cadre des missions à l'étranger (voir les résultats associés à la section 2.1).

Par ailleurs, le Ministère continue de préconiser l'utilisation de véhicules hybrides ou à faibles émissions de CO_2, quand ce type de véhicules est disponible. L'utilisation de systèmes de transport en commun (trains, autobus, métro, etc.) et de véhicules non individuels (fourgonnettes ou autocars) est également favorisée.

ACTION 6

Encourager le développement de partenariats en matière de développement durable

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 4

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du gouvernement du Québec.

Gestes

Renforcer les collaborations en matière de développement durable dans les organisations internationales, les regroupements régionaux et les associations diverses.	EN CONTINU
Renforcer la coopération en matière de développement durable dans les commissions mixtes et les groupes de travail.	EN CONTINU
Appuyer les activités internationales de partenaires québécois en matière de développement durable.	EN CONTINU
Concevoir des outils de diplomatie publique et appuyer la réalisation d'études afin de soutenir le développement de partenariats en matière de développement durable.	RÉALISÉ

Cibles et indicateurs

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'activités internationales de partenaires québécois en matière de développement durable appuyées par le Ministère.	18	35	31
MODIFIÉ - Actions internationales importantes qui contribuent à la démarche québécoise de développement durable[33].	14[34]	11[34]	33[34]

Résultats de l'année

Afin d'intensifier la coopération entre les partenaires nationaux et internationaux sur des projets de développement durable, 31 projets portant sur le développement durable réalisés par des partenaires québécois ont été soutenus, notamment par les commissions mixtes et les groupes de travail dont le Québec est partenaire.

Des actions internationales d'importance contribuant à faire valoir la démarche de développement durable auprès de partenaires internationaux sont réalisées en continu sur l'ensemble des territoires prioritaires. Elles incluent des missions, la participation à des conférences multilatérales internationales et la mise en œuvre de programmes à portée internationale favorisant le développement durable.

De plus, le Ministère a facilité la participation du Québec à 14 conférences internationales multilatérales qui traitaient d'enjeux liés aux orientations de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, dont la 17e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (décembre 2011, Durban, Afrique du Sud) et la 5e Réunion des ministres de la Culture des Amériques (novembre 2011, Washington), lors de laquelle le Québec a présenté sa démarche menant à l'adoption de son Agenda 21 de la Culture. Enfin, le Ministère a assuré la gestion de deux programmes de solidarité et de développement international.

33. Le libellé de cet indicateur, qui fait partie de la liste d'indicateurs de mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, a été modifié. Il calcule dorénavant le nombre, et non plus le pourcentage, d'actions internationales importantes qui contribuent à la démarche québécoise de développement durable. Par souci de cohérence avec la Stratégie, le Ministère a modifié l'indicateur de son plan d'action.

34. L'une des catégories d'actions internationales importantes, soit le nombre d'ententes de coopération signées, comptabilisé par l'indicateur de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, n'est pas prise en considération dans le calcul de ce résultat puisqu'elle fait l'objet d'une action distincte (voir Action 7).

ACTION 7

Conclure des engagements internationaux liés aux objectifs de développement durable

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 4

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du gouvernement du Québec.

Gestes

Inclure les préoccupations de développement durable lors de la négociation de nouveaux engagements internationaux.	DÉBUTÉ
Favoriser les pays en émergence lors de la conclusion d'ententes de sécurité sociale.	EN CONTINU
S'assurer que des préoccupations de développement durable fassent partie de la formation et des processus opérationnels concernant la négociation et la conclusion d'engagements internationaux.	EN CONTINU

Cibles et indicateurs

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'ententes signées en lien avec le développement durable.	4	5	21

Résultats de l'année

La conclusion d'ententes internationales constitue l'un des moyens mis à la disposition du Ministère pour intensifier la coopération en matière de développement durable avec divers partenaires nationaux et internationaux. Au cours de l'année 2011-2012, 21 ententes relatives au développement durable ont été signées. Un processus de renégociation de l'ensemble des ententes dans le domaine de l'enseignement supérieur entamé par le Ministère a mené à la signature de 16 ententes, successivement avec la République démocratique du Congo, la République de Guinée, le Togo, le Bénin, le Niger, le Mali, Haïti, le Gabon, la Mauritanie, la République du Congo, le Mexique, le Burkina Faso, l'Algérie, le Maroc, Madagascar et la Tunisie. Ces ententes permettent aux étudiants de ces pays de bénéficier d'exemptions pour la poursuite de leurs études supérieures au Québec.

Deux accords de participation ont été signés avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en décembre 2011, pour la réalisation de projets de développement respectivement en Uruguay et en Colombie. Un accord relatif à la consolidation du projet de Valorisation du français en Asie du Sud-Est a également été signé avec le gouvernement royal du Cambodge, le gouvernement de la République démocratique et populaire du Laos, le gouvernement de la République socialiste du Vietnam, le gouvernement de la République française, le gouvernement de la Communauté française de Belgique et l'OIF, à Paris, le 19 décembre 2011.

Par ailleurs, le Ministère porte une attention particulière afin d'inclure les préoccupations de développement durable lors de la négociation de nouveaux engagements internationaux. Il a notamment fait de la conclusion d'ententes de sécurité sociale une condition d'admissibilité essentielle à la signature de futures ententes de reconnaissance des qualifications professionnelles.

ACTION 8

Appuyer le partage d'expertise en développement durable dans le cadre des actions de solidarité internationale

Orientation gouvernementale 7

Sauvegarder et partager le patrimoine collectif.

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable.

Objectif organisationnel 4

Favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'action internationale du gouvernement du Québec.

Gestes

Tenir compte des principes de développement durable dans la gestion et la réalisation des programmes et des projets de solidarité internationale.	EN CONTINU
Soutenir des initiatives visant à doter les pays en développement de structures gouvernementales et communautaires favorables au développement durable.	EN CONTINU

Cibles et indicateurs

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Nombre d'initiatives soutenues par le Ministère.	105	117	111

Résultats de l'année

Le Ministère soutient financièrement des projets réalisés par des organismes québécois de coopération internationale, en collaboration avec des communautés du Sud, visant la mise en place de structures communautaires favorables au développement durable. En 2011-2012, 34 projets de développement international ont été soutenus par l'intermédiaire du PQDI. Pour sa part, le programme QSF a permis de soutenir 67 projets, permettant la participation de 298 stagiaires québécois et de 26 stagiaires étrangers à des projets de solidarité internationale dans divers domaines d'intervention relatifs au développement durable. Ces initiatives représentent un appui total de 5,1 M$.

Le Ministère a continué d'appuyer Haïti dans ses efforts pour la mise en place de structures gouvernementales efficaces par l'entremise du Projet d'appui au renforcement de la gestion publique (PARGEP). De plus, dans le cadre d'un partenariat avec Hydro-Québec et l'organisme Collaboration Saint-Jean-sur-Richelieu-Haïti, le Ministère appuie la mise en place d'une microcentrale (20KW) à Labrousse, en Haïti, un projet d'une valeur de 750 000 $.

Enfin, le Ministère a soutenu huit projets en environnement et développement durable, pour une somme totale de 250 000 $, dans le cadre de l'engagement du Québec de soutenir les initiatives pour la lutte aux changements climatiques dans les pays du Sud, engagement pris lors du XII[e] Sommet de la Francophonie, tenu à Québec en 2008.

5.2
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2006, le gouvernement du Québec rendait public son Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques, qui s'articule autour de deux grands objectifs, soit la réduction ou l'évitement des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques. La mesure 17 de ce plan d'action prévoyait l'adoption, par chacun des ministères du gouvernement, d'un programme visant à réduire les émissions de GES occasionnées par les déplacements des employés vers leur travail.

Afin d'assurer sa contribution à cette mesure, le MRI s'est doté, en 2010-2011, d'un Plan de navettage durable. Ce plan, qui vise les employés du Ministère travaillant au Québec, comprend une étude des habitudes de déplacement du personnel et le profil des installations et des services de transport accessibles. Un sondage effectué entre le 9 août et le 10 septembre 2010 auprès des employés du siège au Québec a permis de constater que :

- 33 % des employés habitent à moins de 5 km de leur lieu de travail, ce qui explique la forte proportion de personnes qui marchent toujours pour venir au travail (plus de 20 %, et ce, quelle que soit la saison);
- Les employés utilisent en grande proportion les services de transport en commun offerts dans le secteur (plus de 40 % utilisent toujours l'autobus);
- L'utilisation du vélo est inférieure à son potentiel: alors que 53 % des employés habitent à moins de 10 km du bureau, seulement 6,9 % utilisent parfois le vélo pendant la saison estivale, 5,3 % l'utilisent souvent et 2,4 % l'utilisent toujours.

Cherchant à faire sa part pour encourager les employés à diminuer les émissions de CO_2 causées par les déplacements entre leur lieu de résidence et le travail, le MRI s'est donné pour objectifs, entre autres, de diminuer à moins de 10 % la proportion d'employés utilisant toujours la voiture solo, d'augmenter à plus de 10 % la proportion d'employés qui utilisent parfois ou souvent le vélo en été et de maintenir la proportion actuelle d'employés qui marchent pour venir au travail. Le Plan de navettage durable du Ministère propose des mesures pratiques et adaptées aux besoins des employés pour atteindre ces objectifs. Ce plan a reçu l'acceptation du MDDEP le 9 mars 2011 et sa mise en œuvre a aussitôt débuté. Des mesures favorisant l'utilisation du vélo ont été réalisées. Ces dernières, totalisant des dépenses de 94 417 $, ont permis d'augmenter la proportion d'employés qui utilise souvent ce mode de transport en été de 5,3 % à 10,9 %. Pour sa part, la proportion des employés qui utilisent toujours la voiture solo pour se rendre à leur milieu de travail est passée de 12,1 % à 7,6 % en été et de 12,6 % à 9,3 % en hiver. Si la proportion des employés qui marchent pour se rendre au travail a sensiblement diminué, celle du transport en commun a connu une hausse. Une reddition de comptes annuelle des dépenses effectuées est présentée au MDDEP.

6

AUTRES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

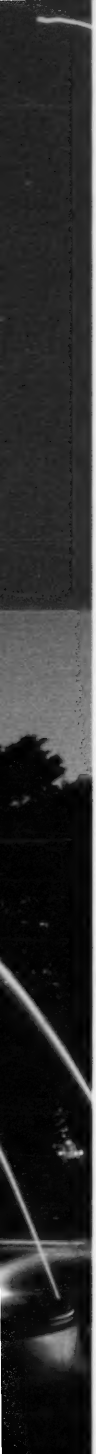

À TITRE DE MINISTÈRE PUBLIC, LE MINISTÈRE DOIT VEILLER AU RESPECT DES LOIS, POLITIQUES ET RÈGLEMENTS GOUVERNEMENTAUX.

6.1
ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

BILAN DE LA DIFFUSION DES DOCUMENTS

Depuis la mise en ligne d'une page Internet consacrée à l'accès aux documents, le 29 novembre 2009, le Ministère divulgue et met à jour les documents visés par la section III du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. C'est le cas des renseignements sur l'organisation, les programmes et les services du Ministère, de l'inventaire des fichiers contenant des renseignements personnels, des engagements financiers et contrats octroyés par le Ministère, des lois et règlements et des documents déposés à l'Assemblée nationale ainsi que du nom et des coordonnées du responsable ministériel de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

ACCÈS À L'INFORMATION

Le Ministère a reçu 47 demandes d'accès aux documents en 2011-2012. Parmi ces demandes, 45 ont été traitées, dont 29 l'ont été en 20 jours ou moins et une a été annulée par le requérant. Une demande demeurait en traitement au 31 mars 2012. De plus, il faut retenir que plus de la moitié des demandes visaient l'obtention de documents relatifs au développement des relations internationales, notamment sur l'objet même de ces relations ou sur leurs impacts financiers.

Bilan du traitement des demandes d'accès à l'information reçues en 2011-2012

TYPE DE RÉPONSES FOURNIES AUX DEMANDES D'ACCÈS	
Demandes reçues	47
Demandes refusées	11
Demandes acceptées	16
Demandes partiellement acceptées ou refusées	18
Demandes retirées par le requérant	1
Demandes en traitement au 31 mars 2012	1

Le Ministère donne libre accès à ses documents, selon les dispositions prévues par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Dans les cas de refus d'accès à un document (partiellement ou en totalité), les principaux motifs évoqués sont basés sur les dispositions relatives à la protection des renseignements personnels. D'autres requêtes n'ont pu être entièrement satisfaites, eu égard, entre autres, aux articles 18 et 19 (relations avec un autre gouvernement ou une organisation internationale), 22 et 23 (renseignements confidentiels du Ministère ou d'un tiers), ou 28 et 28.1 (renseignements sur la sécurité d'une personne ou de l'État). De plus, le demandeur a parfois été dirigé vers un autre MO, selon l'article 48 de la Loi, ou les documents disponibles sur Internet, en vertu de l'article 13.

Délais de traitement des demandes d'accès

	NOMBRE	%
Délai normal de 20 jours (art. 47)	29	62
Délai supplémentaire de dix jours permis par la Loi lorsque nécessaire (art. 47)	16	34
Délai supplémentaire de 35 jours lorsque nécessaire d'aviser un tiers (art. 25 et 49)	0	-
Demandes retirées par le requérant	1	2
Demandes en traitement au 31 mars 2012	1	2
Demandes dont le traitement a excédé le délai	0	-

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La protection des renseignements personnels occupe une place importante dans la culture du Ministère. Ce constat s'observe surtout lors des projets de sondage ou de système d'information qui nécessitent la collecte ou l'utilisation de renseignements personnels. Une fois soumis à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels du Ministère, les projets sont commentés pour assurer le respect des lois et directives gouvernementales en matière de protection des renseignements personnels. Au besoin, le Comité ministériel sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels est également mis à contribution.

FORMATION ET SENSIBILISATION

En accès à l'information

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN ACCÈS À L'INFORMATION	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Manchette sur l'intranet lors de la Semaine du droit à l'information	Tous
Manchette sur l'intranet concernant les bonnes pratiques de gestion documentaire	Tous
Description des activités de formation du personnel en accès à l'information	
Formation des répondants en information	26
Formation des employés de la Délégation du Québec à Atlanta	10

En protection des renseignements personnels

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Manchette sur l'intranet portant sur les courriels indésirables ou pourriels	Tous
Manchette sur l'intranet et affiches lors de la Semaine de la protection des renseignements personnels	Tous
Description des activités de formation du personnel en protection des renseignements personnels	
Formation des répondants en information	25
Formation des employés de la Délégation du Québec à Atlanta	10

6.2
EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La Politique linguistique du Ministère a été adoptée en juillet 2006. Elle peut être consultée sur le site intranet du Ministère par tous les employés du siège au Québec et du réseau des représentations du Québec à l'étranger. En 2011-2012, le Ministère a continué de veiller à l'utilisation adéquate de la langue française dans ses communications avec ses interlocuteurs et dans les documents officiels, tant imprimés qu'électroniques, dans le but de se conformer aux exigences de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et de la Commission de toponymie du Québec. Le Ministère a également maintenu son étroite collaboration avec l'OQLF afin d'améliorer la qualité de la langue utilisée, tout en considérant le caractère international de certaines activités et en respectant les particularités de ses relations avec ses partenaires étrangers. De plus, à la suite de l'adoption par le Conseil des ministres, en mars 2011, de la nouvelle Politique linguistique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration, le Ministère a amorcé un travail de révision de sa Politique linguistique afin de s'assurer qu'il se conforme à cette politique gouvernementale et conséquemment, à la Charte de la langue française.

6.3
PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

En vertu de la *Loi sur la fonction publique*, le Ministère doit mettre en œuvre des mesures d'égalité en emploi afin d'accroître la présence de diverses composantes de la société dans son effectif. Les groupes concernés par ces mesures sont les communautés culturelles, les autochtones, les anglophones et les personnes handicapées.

Les données présentées ci-dessous peuvent différer de celles de la section 4 sur l'utilisation des ressources humaines, puisqu'elles tiennent compte seulement des employés assujettis à la *Loi sur la fonction publique*.

Conformément à l'article 53.1 de la *Loi sur la fonction publique*, le Ministère doit rendre compte des résultats obtenus par rapport aux objectifs d'un programme d'accès à l'égalité ou d'un plan d'embauche pour les personnes handicapées qui lui étaient applicables et par rapport aux objectifs d'embauche des diverses composantes de la société québécoise.

1. DONNÉES GLOBALES

Embauche totale au cours de la période 2011-2012

	RÉGULIERS [35]	OCCASIONNELS [36]	ÉTUDIANTS [37]	STAGIAIRES	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	4	26	64	14	**108**

Nombre d'employés réguliers en place en date du 31 mars 2012

	DONNÉES 2011-2012
Effectif total (personnes)	308

2. MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Taux d'embauche des membres des groupes cibles en 2011-2012

Rappel de l'objectif d'embauche : atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires issus des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

		NOMBRE D'EMBAUCHES DE MEMBRES DES GROUPES CIBLES 2011-2012					
STATUT D'EMPLOI	EMBAUCHE TOTALE 2011-2012	COMMUNAUTÉS CULTURELLES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	PERSONNES HANDICAPÉES	TOTAL	TAUX D'EMBAUCHE PAR STATUT D'EMPLOI EN % [38]
Réguliers	4	0	1	0	0	1	25
Occasionnels	26	0	0	0	0	0	0
Étudiants [39]	29	1	2	0	0	3	10,3
Stagiaires	14	2	0	0	0	2	14,3

Taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi : résultats comparatifs

Taux d'embauche global, en pourcentage, des membres des communautés culturelles, des anglophones, des autochtones et des personnes handicapées.

ANNÉE	RÉGULIERS %	OCCASIONNELS %	ÉTUDIANTS %	STAGIAIRES %
2011-2012	25	0	10,3	14,3
2010-2011	21	2	33	14
2009-2010	40	15	22	13

35. Les données sur l'embauche du personnel régulier ne doivent inclure que les données sur le recrutement.
36. Les données sur l'embauche du personnel occasionnel ne doivent inclure que les nouvelles entrées en fonction durant la période visée, ce qui exclut les employés occasionnels des listes de rappel ainsi que ceux déjà en fonction et dont le contrat est renouvelé.
37. Le nombre d'étudiants correspond au nombre d'embauches durant l'année (ex. : un étudiant peut compléter jusqu'à trois mandats, donc compte pour trois personnes embauchées).
38. Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé dans un statut donné, par rapport à l'embauche totale en 2011-2012 dans le statut d'emploi.
39. Il s'agit du nombre de personnes et non du nombre de contrats octroyés. Ce nombre diffère de celui du tableau Embauche totale au cours de la période 2011-2012, présenté à la page 65.

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Rappel des objectifs : pour les membres des communautés culturelles, atteindre la cible gouvernementale de 9 % de l'effectif régulier. Pour ce qui est des personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de 2 % de l'effectif régulier.

	2012		2011		2010	
GROUPES CIBLES	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)
Communautés culturelles	25	8,1	23	7,0	26	7,3
Autochtones	1	0,3	0	0	0	0
Anglophones	6	2	5	1,5	6	1,7
Personnes handicapées	4	1,3	4	1,2	4	1,1

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats par catégorie d'emplois au 31 mars 2012

	PERSONNEL D'ENCADREMENT		PERSONNEL PROFESSIONNEL[40]		PERSONNEL TECHNICIEN		PERSONNEL DE BUREAU		PERSONNEL DES AGENTS DE LA PAIX		PERSONNEL OUVRIER		TOTAL	
GROUPES CIBLES	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%
Communautés culturelles	1	2	16	9,9	2	4	6	13	0	0	0	0	**25**	**8,1**
Autochtones	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	**1**	**0,3**
Anglophones	2	4,2	3	1,9	0	0	1	2,2	0	0	0	0	**6**	**1,9**
Personnes handicapées	0	0	1	0,6	1	2	2	4,3	0	0	0	0	**4**	**1,3**

40 Y compris les ingénieurs, avocats, notaires, conseillers en gestion des ressources humaines, enseignants, médecins et dentistes.

3. FEMMES

Taux d'embauche des femmes en 2011-2012 par statut d'emploi

	PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL OCCASIONNEL	PERSONNEL ÉTUDIANT[41]	PERSONNEL STAGIAIRE	TOTAL
Nombre de femmes embauchées	3	21	19	10	**53**
Pourcentage par rapport au nombre total d'embauches en 2011-2012	75	80,8	65,5	71,4	**72,6**

Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2012

	PERSONNEL D'ENCADREMENT	PERSONNEL PROFESSIONNEL[42]	PERSONNEL TECHNICIEN	PERSONNEL DE BUREAU	PERSONNEL DES AGENTS DE LA PAIX	PERSONNEL OUVRIER	TOTAL
Nombre total d'employés réguliers	48	162	50	46	0	2	**308**
Nombre de femmes ayant le statut d'employée régulière	16	80	35	44	0	0	**175**
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie (%)	33,3	49,4	70	95,7	0	0	**56,8**

4. MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

	AUTOMNE 2011 (COHORTES 2012)	AUTOMNE 2010 (COHORTES 2011)	AUTOMNE 2009 (COHORTES 2010)
Nombre de projets soumis au Centre de services partagés du Québec dans le cadre du PDEIPH	Aucun	Aucun	Aucun

	2011-2012	2010-2011	2009-2010
Nombre de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1er avril au 31 mars	Aucun	Aucun	Aucun

41. Il s'agit du nombre de personnes et non du nombre de contrats octroyés. Ce nombre diffère de celui du tableau Embauche totale au cours de la période 2011-2012, présenté à la page 65.

42. Y compris les ingénieurs, avocats, notaires, conseillers en gestion des ressources humaines, enseignants, médecins et dentistes.

Autres mesures ou actions

MESURE OU ACTION	2011-2012 GROUPE CIBLE VISÉ	2011-2012 NOMBRE DE PERSONNES VISÉES
Aucune	Aucun	Aucun

6.4
POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

En conformité avec la Politique de financement des services publics du ministère des Finances, le Ministère a entamé des travaux en vue de développer un projet de tarification visant la portion des dépenses attribuable aux participants autres que gouvernementaux aux missions du premier ministre. Actuellement, aucune tarification n'est en vigueur au Ministère.

6.5
BONIS AU RENDEMENT

	NOMBRE DE BONIS AU RENDEMENT	MONTANT TOTAL
Cadres	0	0
Cadres juridiques[43]	s.o.	s.o.
Titulaires d'un emploi supérieur à temps plein	0	0
TOTAL	**0**	**0**

Aucun boni n'a été versé en 2011-2012 aux cadres ou titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

43 Le Ministère ne compte pas de cadres juridiques dans ses effectifs.

7

ANNEXES

Annexe 1

Engagements internationaux
conclus en 2011-2012

Annexe 2

Missions d'élus du gouvernement
du Québec à l'étranger
en 2011-2012

Annexe 3

Principales visites officielles
au Québec en 2011-2012

Annexe 4

Organigramme du ministère
des Relations internationales
au 31 mars 2012

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX CONCLUS EN 2011-2012

Le Québec était partie à 385 ententes internationales en vigueur au 31 mars 2012 avec des gouvernements étrangers ou des organisations internationales. À cette date, il s'était également déclaré lié à 40 conventions multilatérales et accords internationaux et avait conclu 171 actes concertés non conventionnels. Le site Internet du Ministère présente la définition ainsi que les détails relatifs à ces types d'ententes. Ces instruments internationaux peuvent être consultés dans leur intégralité sur le site Internet du Ministère.

Ententes internationales signées

OBJETS DES ENTENTES	TITRES DES ENTENTES CONCLUES EN 2011-2012
Coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République démocratique du Congo, signée à Ottawa, le 28 janvier 2011, et à Québec, les 15 mars 2011 et 9 mai 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Guinée, signée à Ottawa, le 31 janvier 2011, et à Québec, les 10 février 2011 et 12 mai 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République togolaise, signée à Ottawa, le 27 janvier 2011, et à Québec, les 15 février 2011, et 12 mai 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Bénin, signée à Québec, les 9 et 15 février 2011 et le 12 mai 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Niger, signée à Ottawa, le 4 février 2011, et à Québec, les 15 février 2011 et 12 mai 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Mali, signée à Ottawa, le 2 février 2011, et à Québec, les 15 février 2011 et 12 mai 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement d'Haïti, signée à Ottawa, le 9 mai 2011 et à Québec, les 19 mai 2011 et 15 juin 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République gabonaise, signée à Ottawa, le 17 mai 2011, et à Québec, les 2 juin 2011 et 4 juillet 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République islamique de Mauritanie, signée à New York, le 20 mai 2011, et à Québec, les 10 juin 2011 et 14 juillet 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Congo, signée à Washington, le 5 mai 2011, et à Québec, les 17 juin 2011 et 14 juillet 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement des États-Unis du Mexique, signée à Mexico, le 10 juin 2011, et à Québec, le 14 juillet 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Burkina Faso, signée à Ottawa, le 1er juin 2011, et à Québec, les 8 juin 2011 et 8 août 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, signée à Québec, les 23 juin 2011, 4 juillet 2011 et 8 août 2011;

OBJETS DES ENTENTES	TITRES DES ENTENTES CONCLUES EN 2011-2012
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Royaume du Maroc, signée à Ottawa, le 20 juin 2011, et à Québec, les 4 juillet 2011 et 8 août 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Madagascar, signée à Ottawa, le 10 juin 2011, et à Québec, les 4 juillet 2011 et 8 août 2011;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République tunisienne, signée à Ottawa, le 4 août 2011, et à Québec, les 17 août 2011 et 29 septembre 2011.
Coopération en matière de recherche et d'innovation	Entente de coopération en matière de recherche et d'innovation entre le gouvernement du Québec et le gouvernement des États-Unis du Mexique signée à Québec les 9 et 10 juin 2011, et à Mexico, le 23 juin 2011.
Coopération dans les domaines de la science et de la technologie	Entente de coopération dans les domaines de la science et de la technologie entre le gouvernement du Québec et le ministère de la Science et de la Technologie de la République populaire de Chine, signée à Beijing, le 29 août 2011;
	Entente de coopération dans les domaines de la science et de la technologie entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Shandong, signée à Jinan, le 31 août 2011.
Coopération technique	Accord pour l'établissement d'un programme de coopération technique entre le Québec et l'État de Rio de Janeiro, entité intégrante de la République fédérative du Brésil, signé à Rio de Janeiro, le 24 octobre 2011.
Coordination en matière de sécurité sociale	Entente de sécurité sociale entre le Québec et la République fédérative du Brésil et arrangement administratif pour l'application de l'entente, signés à Brasilia, le 26 octobre 2011.
Ententes avec des organisations internationales	Entente par échange de lettres les 28, 29 et 30 novembre 2011 entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) prolongeant l'Entente entre le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) relative aux locaux mis à la disposition de l'OACI, signée le 4 septembre 2003;
	Entente complémentaire entre le gouvernement du Québec et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) dans le cadre du renouvellement du bail pour la location des locaux de l'OACI situés au 700, rue de La Gauchetière Ouest à Montréal, signée à Québec le 13 juin 2011 et à Montréal le 30 novembre 2011.
Collaboration en matière d'environnement	Accord de participation aux coûts de tierces parties entre le gouvernement du Québec et le Programme des Nations Unies pour le développement (le PNUD), signé les 2 et 7 décembre 2011 (projet en Uruguay);
	Accord de participation aux coûts de tierces parties entre le gouvernement du Québec et le PNUD, signé les 2 et 7 décembre 2011 (projet en Colombie).
Collaboration pour la jeunesse	Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française relative à l'Office franco-québécois pour la jeunesse, signée à Québec, le 8 décembre 2011.
Collaboration en matière de valorisation du français	Accord relatif à la consolidation du projet de Valorisation du français en Asie du Sud-Est entre le gouvernement royal du Cambodge, le gouvernement de la République démocratique et populaire du Laos, le gouvernement de la République socialiste du Vietnam, le gouvernement de la République française, le gouvernement de la Communauté française de Belgique, le gouvernement du Québec, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie, signé à Paris, le 19 décembre 2011.
Collaboration en matière de justice	Entente en matière de coopération dans le domaine juridique entre le ministre de la Justice du Québec et le ministre de la Justice et des Libertés de la République française, signée à Québec, le 19 mars 2012.
Détachement d'experts québécois auprès des organisations internationales	Protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) relatif à la mise à la disposition de l'UNESCO, à titre gracieux, d'un expert en éducation auprès du bureau de l'UNESCO à Port-au-Prince, en Haïti, signé à Paris, le 16 mars 2012 et à Québec, les 20 et 29 mars 2012.

Ententes entérinées ou ratifiées

Au cours de l'année 2011-2012, 10 engagements internationaux ont également été entérinés par le gouvernement du Québec. De ce nombre, 2 engagements internationaux avaient été conclus au cours de 2009-2010, et 5, au cours de 2010-2011.

OBJETS DES ENTENTES	TITRES DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX AUXQUELS LE QUÉBEC S'EST DÉCLARÉ LIÉ PAR DÉCRET
Ententes dans le domaine de l'enseignement supérieur	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le ministère de l'Éducation de la République populaire de Chine;
	Entente dans le domaine de l'enseignement supérieur entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg.
Ententes de coopération	Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement des États-Unis du Mexique en matière de formation professionnelle et technique;
	Entente complémentaire de coopération entre le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé de la République française dans le domaine des systèmes de partage et d'échange de l'information de santé;
	Accord de coopération entre le gouvernement du Québec, Canada et le gouvernement de la région de Léningrad, Fédération de Russie, signé à Québec, le 16 mars 2011;
	Protocole de coopération en matière de mobilité des jeunes Réunionnais entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec et le Conseil régional de La Réunion, signé à Québec, le 19 janvier 2011;
	Entente de coopération en matière de recherche et d'innovation entre le gouvernement du Québec et le gouvernement des États-Unis du Mexique, signée à Québec, les 9 et 10 juin 2011 et à Mexico, le 23 juin 2011.
Ententes portant sur des services de francisation	Entente portant sur des services de francisation entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et le Centre culturel français de Doha;
	Entente portant sur des services de francisation entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et l'Institut français de Barcelone;
	Entente portant sur des services de francisation entre la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et l'Institut français du Royaume-Uni.

MISSIONS D'ÉLUS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER EN 2011-2012

MISSION QUÉBEC	OBJECTIFS
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, et de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M[me] Monique Gagnon-Tremblay, en Chine, du 28 août au 2 septembre 2011	Diriger une mission de gens d'affaires multisectorielle afin de promouvoir le Plan Nord.
MISSIONS DU PREMIER MINISTRE	
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, à Burlington, les 6 et 7 mai 2011	Recevoir, du Champlain College, un doctorat honorifique en service public.
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, à Fredericton, les 12 et 13 juin 2011	Participer à la 4[e] Conférence annuelle de l'Alliance des États du Sud-Est des États-Unis et des provinces canadiennes (SEUS-CP).
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, à New York, les 13 et 14 juin 2011	Effectuer une mission pour faire la promotion du Plan Nord.
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, en Europe, du 26 juin au 1[er] juillet 2011	Effectuer une tournée européenne sur le lancement du Plan Nord.
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, et de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M[me] Monique Gagnon-Tremblay, au Japon, du 23 au 28 août 2011	Diriger une mission de gens d'affaires afin de promouvoir le Plan Nord.
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, et du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, à New York, le 19 septembre 2011	Participer aux cérémonies d'ouverture de la Climate Week NYC.
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, et de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M[me] Monique Gagnon-Tremblay, en France, du 3 au 7 octobre 2011	Participer aux célébrations du 50[e] anniversaire de la Délégation générale du Québec à Paris.
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, et de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M[me] Monique Gagnon-Tremblay, en Espagne, du 7 au 11 octobre 2011	Promouvoir le Québec comme lieu d'investissement dans le cadre du Plan Nord.
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, au Connecticut, du 3 et 4 novembre 2011	Hartford : Présenter une allocution sur le Plan Nord au déjeuner-conférence organisé par huit chambres de commerce du Connecticut et rencontrer diverses personnalités politiques.
	New Haven : Répondre à l'invitation du directeur du Yale Climate and Energy Institute à participer à une série télévisée sur les changements climatiques intitulée « Conversations on Climate Change ».
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, à Davos, du 24 au 28 janvier 2012	Participer au Forum économique mondial.
Mission du premier ministre, M. Jean Charest, à Paris, du 12 au 14 mars 2012	Rencontrer le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie.
	Assister à la représentation spéciale des Belles-Sœurs, théâtre musical.
	Prononcer une allocution à l'Institut des relations internationales.

MISSIONS DE LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET MINISTRE RESPONSABLE DE LA FRANCOPHONIE	OBJECTIFS
Mission de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M[me] Monique Gagnon-Tremblay, au Mexique, du 4 au 8 avril 2011	Diriger une délégation de gens d'affaires multisectorielle et présenter une allocution à la Journée Canada.
Mission de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M[me] Monique Gagnon-Tremblay, en Nouvelle-Angleterre, du 15 au 18 mai 2011	Hartford et Boston : Avoir des entretiens avec diverses personnalités politiques récemment affectées aux dossiers de la Francophonie américaine.
Mission de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M[me] Monique Gagnon-Tremblay, en Russie, en France et en Italie, du 16 au 24 juin 2011	Paris : Participer à des activités en lien avec l'Organisation internationale de la Francophonie et du Comité bilatéral de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles et participer à l'événement *Le Québec prend la Bastille*.
	Saint-Pétersbourg : Participer au Forum économique international.
	Rome et Milan : Participer aux activités organisées à l'occasion de la Fête nationale du Québec.
Mission de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M[me] Monique Gagnon-Tremblay, au Brésil, du 22 au 29 octobre 2011	Diriger une délégation de gens du milieu des affaires et de la recherche et signer des ententes de coopération dans les domaines de l'Économie, de l'Éducation, de la Culture, de la Santé et de la Recherche.
	Présenter le Plan Nord devant la chambre de commerce Canada-Brésil.
Mission de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M[me] Monique Gagnon-Tremblay, en Allemagne, du 14 au 18 novembre 2011	Munich, Dresde, Potsdam, Berlin : Participer à des rencontres politiques, économiques, institutionnelles et à un événement de la programmation du 40[e] anniversaire de la présence du Québec en Allemagne.
	Lancement des activités des Galeries Lafayette.
Mission de la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M[me] Monique Gagnon-Tremblay, à Londres, du 13 au 17 mars 2012	Effectuer une mission dans le cadre du 50[e] anniversaire de la Délégation générale du Québec à Londres.
AUTRES MISSIONS MINISTÉRIELLES	
Mission du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Clément Gignac et du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Yves Bolduc à Washington, du 26 au 29 juin 2011	Participer à la Convention internationale BIO.
Mission du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Yves Bolduc, en Inde, du 28 janvier au 4 février 2012	En remplacement du premier ministre, diriger une mission multisectorielle, prononcer une allocution au Sommet de Delhi, participer à la Fête de la République à Mumbai et faire la promotion du Plan Nord.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS	OBJECTIFS
Mission de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M[me] Line Beauchamp, à New York, du 13 au 16 mai 2011	Rencontrer des intervenants du milieu de l'éducation qui luttent contre le décrochage scolaire.
Mission de la ministre du Travail, M[me] Lise Thériault, à Port-au-Prince, du 13 au 15 mai 2011	Représenter le Québec lors de l'assermentation du nouveau président haïtien.
Mission du ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, à Albany, le 16 mai 2011	Présenter l'expérience québécoise en matière de partenariats publics-privés dans les projets.
Mission du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Yves Bolduc, à Amsterdam, du 13 au 16 juin 2011	Participer, à titre de conférencier, au symposium international « Bending the Cost Curve : Emerging International Best Practices ».
Mission de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M[me] Line Beauchamp, en Chine, du 18 au 24 juin 2011	Participer à la deuxième consultation sur une coopération en éducation entre les provinces et les territoires du Canada et de la République populaire de Chine.
Mission du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Clément Gignac, en France, du 19 au 23 juin 2011	Participer au Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris Le Bourget.
Mission de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M[me] Christine St-Pierre, en France et en Belgique, du 20 au 25 juin 2011	Paris : Participer à diverses activités culturelles liées aux célébrations du 50[e] anniversaire de la Délégation générale du Québec. Bruxelles : Présenter le modèle québécois de soutien à la culture.
Mission du ministre de la Justice, M. Jean-Marc Fournier, à Paris et à Bruxelles, du 20 et 25 juin 2011	Paris : Effectuer une mission en vue d'une coopération et du partage de connaissances en droit comparé. Bruxelles : Représenter le gouvernement du Québec lors des célébrations de la Fête nationale.
Mission de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M[me] Christine St-Pierre, à New York, les 29 et 30 juin 2011	Assister à la première mondiale du spectacle *Zarkana* du Cirque du Soleil, événement-bénéfice au profit de la fondation One Drop, et participer à une rencontre avec des représentants du milieu des arts visuels.
Mission du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Clément Gignac, à New York, du 13 au 15 juillet 2011	Participer à la rencontre du World Economic Forum Advisory Board on Sustainability and Competitiveness.
Mission du ministre délégué aux Finances, M. Alain Paquet, à New York, les 29 et 30 août 2011	Se familiariser avec les approches existantes à New York en matière de réglementation dans un contexte de lutte à l'évasion fiscale et aux fraudes financières.
Mission du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, à Londres, du 4 au 7 septembre 2011	Participer à une table ronde sur les actions des gouvernements fédérés dans la lutte aux changements climatiques.
Mission de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M[me] Christine St-Pierre, à Hollywood, du 24 au 26 septembre 2011	Représenter le gouvernement du Québec à l'événement *Québec à Hollywood*.
Mission de la ministre responsable des Aînés, M[me] Marguerite Blais, à Dublin, du 28 septembre au 2 octobre 2011	Participer à la première conférence du Réseau mondial des villes-amies des aînés à l'invitation de l'Organisation mondiale de la santé.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS	OBJECTIFS
Mission du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Clément Gignac, en Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis et au Qatar, du 7 au 14 octobre 2011	Participer au Summit on the Global Agenda et diriger une mission commerciale.
Mission du ministre des Transports, M. Pierre Moreau, à Washington, du 23 au 25 octobre 2011	Faire progresser le dossier du développement des liaisons ferroviaires entre le Québec et les États-Unis.
Mission de la ministre du Tourisme, M[me] Nicole Ménard, à Boston, le 9 novembre 2011	Participer à l'événement *Taste of Québec*, à l'occasion de la collecte de fonds annuelle de la French-American Chamber of Commerce, New England Chapter.
Mission de la ministre du Tourisme, M[me] Nicole Ménard, à Paris, du 18 au 20 novembre 2011	Participer à l'événement *Cinéma du Québec*, à Paris.
Mission du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Yves Bolduc, à Paris et à Bruxelles, du 10 au 17 décembre 2011	Échanger sur les enjeux et les défis communs en matière de santé.
Mission du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, à Bruxelles, au Luxembourg et à Paris, du 11 au 18 décembre 2011	Rencontrer des élus afin de mieux connaître les politiques publiques européennes en matière d'économie sociale.
Mission de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M[me] Line Beauchamp, à Paris et à Londres, du 4 au 11 janvier 2012	Paris : Remplacer le premier ministre au Colloque Nouveau Monde. Londres : Présider la délégation du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada au Education World Forum.
Mission de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M[me] Christine St-Pierre, à New York, du 6 au 8 janvier 2012	Participer au congrès annuel de l'Association of Performing Arts Presenters et rencontrer des décideurs culturels.
Mission du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Sam Hamad, au Qatar, en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, du 19 au 25 janvier 2012	Diriger une mission d'entreprises des secteurs de l'exploitation minière, de la santé et des infrastructures /construction.
Mission de la ministre de la Famille, M[me] Yolande James, à Olso, du 21 au 26 janvier 2012	Participer à la Table ronde Norvège-OCDE « Petite enfance, grands défis : mettre en œuvre des politiques permettant d'obtenir des services de qualité dans l'éducation et l'accueil des jeunes enfants ».
Mission du ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Clément Gignac, en Norvège et en Suède, du 22 au 29 janvier 2012	Tromsø : Assister à la conférence Energies of the High North – Arctic Frontiers. Oslo, Stockholm et Kiruna : Rencontrer les ministres et représentants d'organismes norvégiens et suédois responsables du développement régional et industriel et faire la promotion du Plan Nord devant des représentants des milieux d'affaires et investisseurs potentiels.
Mission de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M[me] Kathleen Weil, à Paris et à Barcelone, du 28 janvier au 4 février 2012	Paris : Participer à la réunion de la Commission mixte France-Québec sur la mobilité professionnelle et l'intégration des migrants. Barcelone : Signer une déclaration commune en vue d'établir une coopération en matière de mobilité professionnelle d'intégration des migrants.

DÉPLACEMENTS MINISTÉRIELS	OBJECTIFS
Mission du ministre des Transports, M. Pierre Moreau, et du ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, à Boston, du 5 au 7 février 2012	Rencontrer les autorités administratives et politiques responsables des installations du Massachusetts Bay Transportation Authority afin de s'enquérir du mode de fonctionnement du service de traversiers et faire progresser le projet de corridor ferroviaire à haute vitesse entre Montréal, New York et Boston.
Mission du ministre des Transports, M. Pierre Moreau, et du ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, à New York, du 1er au 4 mars 2012	Rencontrer les autorités administratives et politiques responsables des installations du New York City Department of Transportation afin de s'enquérir de la gouvernance et du financement du transport collectif ainsi que du fonctionnement du service de traversiers.
Mission du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Pierre Corbeil, au Japon et en Chine, du 4 au 10 mars 2012	Diriger une mission économique afin d'appuyer les démarches de diversification des marchés des exportateurs bioalimentaires québécois.
Mission de la ministre du Travail, Mme Lise Thériault, à Londres et à Paris, du 4 au 11 mars 2012	Rencontrer divers organismes dans le but de se familiariser avec les meilleures pratiques en vigueur en matière de concertation et d'échange d'information et d'aider à mieux coordonner les interventions de lutte à la corruption et à l'évasion fiscale.
Mission de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christine St-Pierre, à Austin, du 12 au 15 mars 2012	Participer au festival *South by Southwest*.
Mission du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, à San Francisco, du 14 au 17 mars 2012	Rencontrer le California Air Resources Board pour discuter du partenariat du gouvernement du Québec au sein de la Western Climate Initiative.
DÉPLACEMENTS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE	
Mission du député de Lac-Saint-Jean et porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales et de francophonie, M. Alexandre Cloutier, à Paris, du 4 au 11 octobre 2011	Participer aux activités entourant le 50e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Paris.
Mission de la députée de Rosemont, Mme Louise Beaudoin, à Paris, du 8 au 11 octobre 2011	Participer aux activités entourant le 50e anniversaire de la Délégation générale du Québec à Paris.

PRINCIPALES VISITES OFFICIELLES AU QUÉBEC EN 2011-2012

Les visites officielles au Québec comprennent principalement celles des chefs d'État, des membres des gouvernements étrangers, des membres du corps diplomatique en poste à Ottawa, des dirigeants d'organisations internationales gouvernementales ainsi que des membres du corps consulaire lors de visites de prise de poste. Plusieurs représentants étrangers peuvent participer à une même visite officielle.

1- Visites des chefs de missions diplomatiques et chefs de poste de carrière au Québec

- Visite officielle de l'ambassadrice du Royaume du Maroc, M^me^ Nouzha Chekrouni, le 13 avril 2011
- Visite de travail du consul général d'Haïti, M. Pierre-Richard Casimir, le 2 mai 2011
- Visite de prise de poste du consul général du Royaume d'Espagne, M. Javier Dago Elorza, le 3 mai 2011
- Visite de travail de l'ambassadeur de la République italienne, Son Excellence M. Andrea Meloni, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition *Rome*, au Musée de la civilisation de Québec, les 9 et 10 mai 2011
- Visite officielle de l'ambassadrice de la République d'Indonésie, M^me^ Dienne Hardianti Moehario, le 10 mai 2011
- Visite de prise de poste de la consule générale de Chine, M^me^ Zhao Jiangping, les 10 et 11 mai 2011
- Visite officielle de l'ambassadeur de la république de Pologne, M. Zenon Henryk Kosiniak Kamysz, le 17 mai 2011
- Visite de travail de l'ambassadeur de la République du Chili, M. Roberto Ibarra, à l'occasion de la remise du Prix au Leadership Arturo Pratt, du 25 au 27 mai 2011
- Visite d'adieu du consul général du Japon, M. Hiroaki Isobe, le 3 août 2011
- Visite officielle de l'ambassadeur de la République fédérative du Brésil, M. Piragibe dos Santos Tarragô, le 29 septembre 2011
- Visite de travail de l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Son Excellence M. Zhang Junsai, le 29 septembre 2011
- Visite complémentaire de prise de poste de la consule générale de la République populaire de Chine, M^me^ Zhao Jiangping, le 21 octobre 2011
- Visite officielle du haut commissaire de la République du Kenya, M. Simon Wanyonyi Nabukwesi, le 25 octobre 2011
- Visite officielle de l'ambassadeur de la République de Serbie, M. Zoran Veljic, le 2 novembre 2011
- Visite officielle de la haute-commissaire d'Afrique du Sud, M^me^ Mohau Nthisana Pheko, le 3 novembre 2011
- Visite de prise de poste du consul général du Royaume du Maroc, M. Zoubair Hakam, le 3 novembre 2011
- Visite officielle de l'ambassadeur de la Confédération suisse, M. Ulrich Lehner, le 8 novembre 2011
- Visite officielle de l'ambassadeur du Royaume de Thaïlande, M. Udomphol Ninnad, le 10 novembre 2011
- Visite officielle de la haute-commissaire de la République démocratique socialiste de Sri Lanka, M^me^ Chitranganee Wagiswara, le 17 novembre 2011

- Visite de prise de poste du consul général de la République hellénique, M. Orestis Athanasios Kafopoulos, le 22 novembre 2011
- Visite complémentaire de prise de poste de la consule générale de la République populaire de Chine, M^me^ Zhao Jiangping, le 24 novembre 2011
- Visite de travail de l'ambassadeur de la République du Sénégal, M. Amadou Tidiane Wone, le 25 novembre 2011
- Visite de prise de poste du consul général du Royaume de Belgique, M. Karl Dhaene, le 30 novembre 2011
- Visite de prise de poste du consul général des États-Unis à Montréal, M. Andrew Charles Parker, les 1^er^ et 2 décembre 2011
- Visite de prise de poste du consul général d'Israël, M. Joël Lion, le 6 décembre 2011
- Visite complémentaire de prise de poste du consul général des États-Unis à Montréal, M. Andrew Charles Parker, le 12 décembre 2011
- Visite complémentaire de prise de poste du consul général des États-Unis à Montréal, M. Andrew Charles Parker, le 19 décembre 2011
- Visite de travail de l'ambassadeur de la Confédération suisse, M. Ulrich Lehner, le 12 janvier 2012
- Visite complémentaire de prise de poste du consul général de la République arabe d'Égypte, M. Amin Mourad Meleika, le 24 janvier 2012
- Visite de travail de l'ambassadeur de la République française, Son Excellence M. Philippe Zeller, le 7 février 2012
- Visite d'adieu de la doyenne du corps diplomatique africain et ambassadrice du Burkina Faso, Son Excellence M^me^ Juliette Bonkoungou-Yameogo, les 15 et 16 février 2012
- Visite de travail de l'ambassadeur de la République démocratique du Congo, Son Excellence M. Dominique Kilufya Kamfwa, le 17 février 2012
- Visite de prise de poste du consul général de la République arabe d'Égypte, M. Amin Mourad Meleika, le 21 février 2012
- Visite officielle de l'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Estonie, Son Excellence M^me^ Marina Kaljurand, le 22 février 2012
- Visite complémentaire de prise de poste de la consule générale de la République populaire de Chine, M^me^ Zhao Jiangping, le 24 février 2012
- Visite de travail de l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, Son Excellence M. Wilhelmus Julius Petrus Geerts, le 1^er^ mars 2012
- Visite officielle de l'ambassadeur de la République des Philippines, M. Leslie B. Gatan, le 22 mars 2012
- Visite de prise de poste du consul de Tunisie, M. Nehrou Elarbi, le 27 mars 2012
- Visite de prise de poste du consul général de la République de Cuba, M. Alain González, le 28 mars 2012

2- Visites au Québec de dignitaires étrangers

- Visite de travail du secrétaire d'État à la Culture du Paraná (République fédérative du Brésil), M. Paulino Viapiana, du 3 au 9 avril 2011
- Visite officielle du gouverneur du New Hampshire, M. John H. Lynch, les 7 et 8 avril 2011
- Visite de travail du ministre de l'Intérieur de l'État de Bavière, M. Joachim Herrmann, du 25 au 28 avril 2011
- Visite de travail du ministre-président du Land de Brandebourg, M. Matthias Platzeck, les 4 et 5 mai 2011
- Visite de travail du ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative du Togo, M. Solitoki Magnim Esso, les 24 et 25 mai 2011
- Visite de travail de la ministre d'État des Affaires fédérales et européennes de l'État de Bavière, M^me^ Emilia Müller, du 31 mai au 2 juin 2011
- Visite de travail du ministre de la Santé, du Bien-être de la famille et du Protocole de l'État du Maharashtra, M. Suresh Shetty, les 1^er^ et 2 juin 2011
- Visite de travail de l'ex-ministre d'État, député du Nord et chef du Parti radical de la République française, M. Jean-Louis Borloo, du 1^er^ au 3 juin 2011
- Visite de travail du gouverneur de l'État de Floride, M. Rick Scott, à l'occasion du Forum international économique des Amériques (Conférence de Montréal), du 6 au 8 juin 2011
- Visite de travail du secrétaire général adjoint aux Affaires de l'hémisphère occidental, Département d'État (É.-U.), M. Matthew Rooney, les 9 et 10 juin 2011
- Visite officielle du duc et de la duchesse de Cambridge, les 2 et 3 juillet 2011
- Visite de l'ex-premier ministre, ministre des Affaires étrangères et européennes de la République française, M. Alain Juppé, du 28 au 30 juillet 2011
- Visite de travail du lieutenant-gouverneur de la Louisiane et responsable du Department of Culture, Recreation and Tourism, M. Jay Dardenne, du 3 au 6 août 2011
- Visite de travail du ministre auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique de la République française, M. Éric Besson, du 7 au 10 septembre 2011
- Visite de l'ex-premier ministre, ministre des Affaires étrangères et européennes de la République française, M. Alain Juppé, les 23 et 24 septembre 2011
- Visite de travail du ministre des Relations extérieures du gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale, M. Jean-Luc Vanraes, du 26 au 30 septembre 2011
- Visite de travail du négociateur en chef pour l'Union européenne de l'Accord de partenariat stratégique entre le Canada et l'Union européenne, M. Tomás Duplá del Moral, le 29 septembre 2011
- Visite de travail du ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'extérieur de la République du Bénin, M. Nassirou Arifari Bako, les 3 et 4 octobre 2011

- Visite de travail du président du Conseil régional d'Alsace et ministre chargé des Collectivités territoriales de la République française, M. Philippe Richert, les 14 et 15 octobre 2011
- Visite de travail de la ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances de Wallonie, M^me^ Éliane Tillieux, du 17 au 21 octobre 2011
- Visite de travail du président de la République de Guinée, M. Alpha Condé, les 23 et 24 octobre 2011
- Visite de l'ex-président des États-Unis du Mexique, M. Vicente Fox, à l'occasion du Colloque sur la démocratie, les députés et les médias organisé par l'Assemblée nationale, le 27 octobre 2011
- Visite officielle du gouverneur du Maine, M. Paul LePage, les 27 et 28 octobre 2011
- Visite de travail du ministre des Affaires rurales du Royaume de Suède, M. Eskil Erlandsson, du 27 au 29 octobre 2011
- Visite de travail du sénateur de l'État de New York, M. Malcolm A. Smith, les 27 et 28 novembre 2011
- Visite de travail de la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de la Vie associative, M^me^ Jeannette Bougrab, à l'occasion du conseil d'administration de l'OFQJ, du 7 au 9 décembre 2011
- Visite de travail de l'ambassadeur du Canada et délégué permanent auprès de l'UNESCO, M. Jean Pierre Blackburn, le 16 janvier 2012
- Visite de travail de la ministre de la Santé du Groenland, M^me^ Agathe Fontain, du 20 au 23 février 2012
- Visite du ministre de l'Économie des Émirats arabes unis, M. Sultan bin Saeed Al Mansoori, les 6 et 7 mars 2012
- Visite de travail d'une délégation de députés du Landtag de Bavière, du 17 au 22 mars 2012
- Visite officielle du Garde des Sceaux et ministre de la Justice et des Libertés de la République française, M. Michel Mercier, les 18 et 19 mars 2012
- Visite de travail du président de la Conférence consultative politique du peuple chinois de la municipalité de Shanghai, M. Feng Guoqin, les 26 et 27 mars 2012

Visites dans le cadre du Programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (PIAPE)

- Visite du directeur de recherche du Centre des hautes études de défense et porte-parole du sous secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Paolo Quercia, du 6 au 14 mai 2011
- Visite d'un groupe de jeunes leaders des États-Unis d'Amérique, du 5 au 9 juin 2011
- Visite du sénateur de l'État de la Louisiane, M. Éric LaFleur, du 15 au 18 août 2011
- Visite du professeur de la Business School of São Paulo, M. George Augusto Niaradi, du 17 au 23 septembre 2011
- Visite du président du Foreign Press Center du Japon, M. Terusuke Terada, du 3 au 7 octobre 2011
- Visite du recteur de l'Université d'État des sciences humaines de la Russie à Moscou, M. Efim Iosifovich Pivovar, du 4 au 8 novembre 2011
- Visite de la directrice d'America 2050, Regional Plan Association de New York, M^me^ Petra Todorovich, les 15 et 16 novembre 2011
- Visite du directeur général de Itinera Institute de Bruxelles, M. Marc De Vos, du 5 au 9 mars 2012

ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES AU 31 MARS 2012

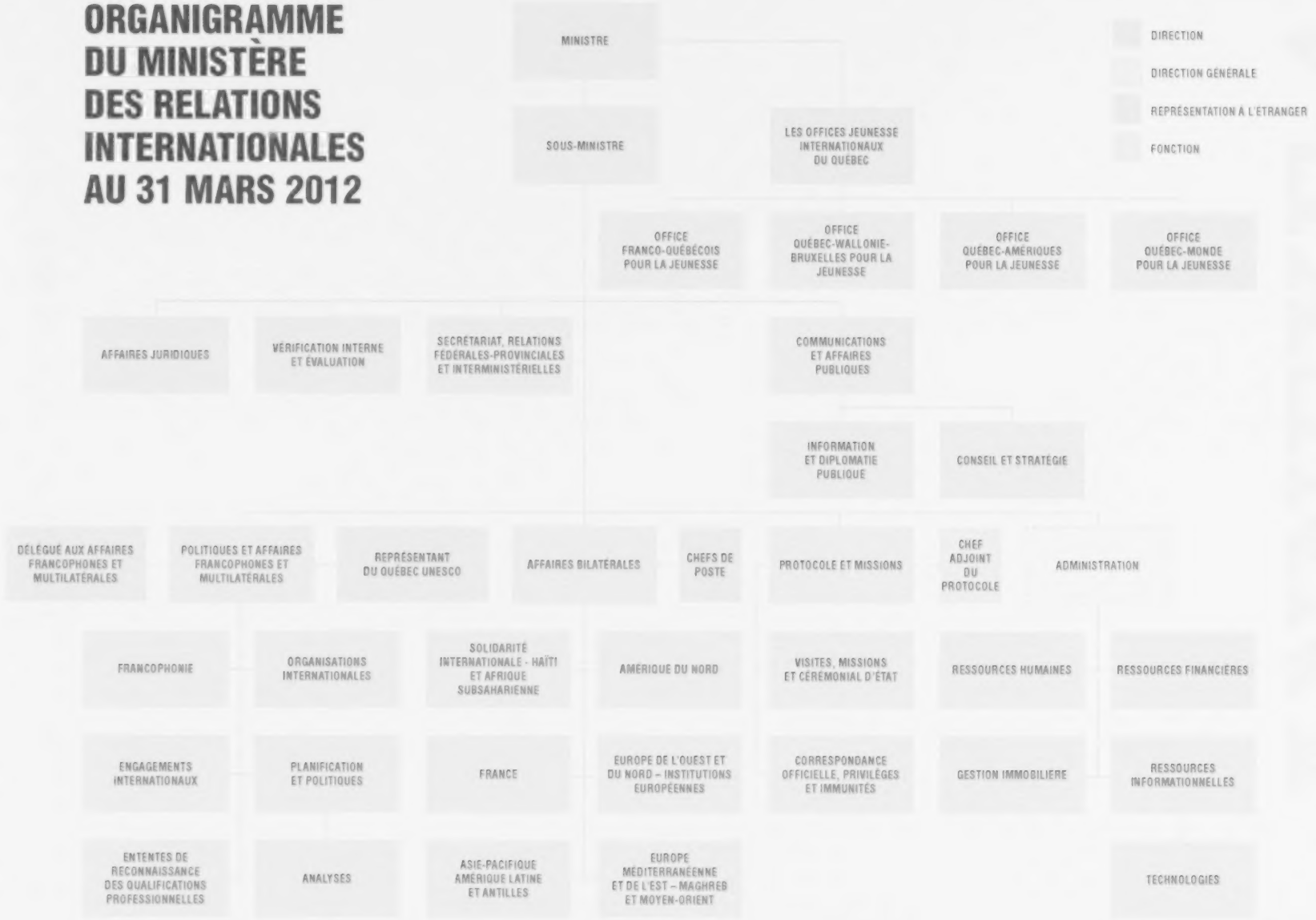

Relations internationales, Francophonie et Commerce extérieur

Québec